



Etude des musiques amplifiées/actuelles en Aquitaine : offre des structures significatives, organisation en réseau

RAPPORT FINAL

à l'attention du Conseil Régional d'Aquitaine, direction de la Culture
et
de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine

Opale, 28 mars 2003

Adresse : 45, rue des 5 diamants – 75013 Paris

E-mail : opale@culture-proximite.com

Tél. : 01 45 65 2000

Site web : <http://www.culture-proximite.com>

Fax : 01 45 65 2300

SIRET : 349 685 156 00037 – **Code APE :** 742C

Equipe de réalisation

- **Réjane SOURISSEAU** : Coordination générale ; Pyrénées-Atlantiques ; Gironde ; rapport final (hors état des lieux département par département).
- **Gaël BOURON** : Gironde ; Landes ; enquête auprès des structures susceptibles d'adhérer au RAMA ; mise en page rapport final.
- **Anne BENETOLLO et Claire ANDRIEU** : Dordogne.
- **Véra BEZSONOF** : Lot-et-Garonne.
- **Estelle LARDIERE** : Enquête auprès des réseaux régionaux musiques actuelles/amplifiées hors Aquitaine.
- **Maud REGNIER** : Enquête sur la place des musiques amplifiées dans les contrats de pays, interviews d'associations ou collectivités en milieu rural (stagiaire).
- **Fabien CILIA** : Cartographie (stagiaire).

Avertissement

Nous n'avons rencontré Monsieur Patrick LE DAUPHIN DUBOURG, conseiller musique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Aquitaine, qu'une seule fois, au moment du lancement de cette étude, le 20 novembre 2002.

Durant les 4 mois qui ont suivi, il n'a pas donné suite aux demandes réitérées de rencontres ou de rendez-vous téléphoniques pour avoir des informations susceptibles d'éclairer la position de la DRAC.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui se sont rendues disponibles pour alimenter ce travail, en particulier les 16 structures principales étudiées (la liste globale des personnes rencontrées ou contactées se trouve en annexe) et Florent TEULE, coordinateur du RAMA.

Nous remercions également Saty MANE, coordinatrice du réseau RAOUL (Nord - Pas de Calais) pour son intervention très appréciée lors du groupe de travail du 21 mars 2003.

Sommaire

INTRODUCTION -----	7
<i>Rappel de la commande</i> -----	7
<i>Un préalable important : déroulement de l'étude, méthode d'OPALE</i> -----	7
1• ELÉMENTS SUR L'OFFRE EN MATIÈRE DE MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES SUR LA RÉGION AQUITAINE -----	9
1•A LES STRUCTURES SIGNIFICATIVES DÉDIÉES AUX MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES EN AQUITAINE PAR DÉPARTEMENT -----	10
<i>Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département de la Dordogne</i> -----	11
<i>Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département de la Gironde</i> -----	19
<i>Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département des Landes</i> -----	31
<i>Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département du Lot-et-Garonne</i> -----	38
<i>Un développement des politiques culturelles en lien avec l'aménagement du territoire...</i> -----	40
<i>Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département des Pyrénées-Atlantiques</i> -----	43
1•B L'OFFRE AQUITAINE EN MATIÈRE DE MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES : VUE D'ENSEMBLE -----	50
<i>Tableau synoptique sur l'offre dans les structures dédiées aux musiques amplifiées en Aquitaine</i> -----	51
<i>Répartition et localisation de l'offre dans les principales structures dédiées aux musiques amplifiées en Aquitaine</i> -----	52
<i>L'implication des structures musiques amplifiées/actuelles dans la politique de la ville</i> -----	53
1•C ELÉMENTS SUR LES FINANCEMENTS PUBLICS RÉGIONAUX EN FAVEUR DES MUSIQUES AMPLIFIÉES/ACTUELLES -----	54
<i>Evolution des financements du Conseil Régional en faveur des structures musiques amplifiées/actuelles de 1994 à 2002</i> -----	55
2• LA STRUCTURATION RÉGIONALE DES MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES EN AQUITAINE... ET AILLEURS -----	56
2•A LE RAMA -----	57
<i>Une charte fondatrice prometteuse</i> -----	57
<i>Un bilan plutôt décevant</i> -----	58

<i>Carte signalétique du RAMA : Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées</i> -----	59
<i>Relations entre les structures adhérentes au RAMA</i> -----	60
<i>Les projets provisoires 2003 du RAMA</i> -----	61
<i>Atouts et limites des projets de refonte provisoires 2003</i> -----	62
2•B ECLAIRAGES APPORTÉS PAR D'AUTRES RÉSEAUX MUSIQUES ACTUELLES RÉGIONAUX -----	63
<i>Des réseaux musiques actuelles de 4 régions françaises</i> -----	63
<i>Des collaborations de niveau régional sans réseau constitué</i> -----	64
<i>Cartes signalétiques de quatre réseaux régionaux de musiques actuelles</i> -----	65
<i>Tableau synoptique sur l'offre dans les réseaux régionaux de musiques actuelles</i> -----	67
3• PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR UNE STRUCTURATION RÉGIONALE DES MUSIQUES AMPLIFIÉES/ACTUELLES EN AQUITAINE -----	68
3•A PRINCIPALES ORIENTATIONS SUR LE FOND -----	69
<i>Une inquiétude généralisée sur l'avenir des emplois</i> -----	70
<i>Des articulations à trouver entre structuration régionale/structuration départementale</i> -----	71
<i>Les volets culture des contrats de pays » :une chance pour les musiques amplifiées en milieu rural ?</i> -----	72
<i>Carte sur pays et musiques amplifiées en Aquitaine</i> -----	73
<i>Un centre de ressources avec un axe « connaissance quantitative et qualitative des publics »</i> -----	74
<i>Carte sur l'estimation du nombre nécessaire de studios de répétition par département par rapport à la population des musiciens aquitains</i> -----	75
<i>Les passerelles avec la Région par le biais de l'OARA et du Festival des Lycéens</i> -----	76
<i>L'artistique : un « chantier à risques » ?</i> -----	77
<i>Une dimension transrégionale et transfrontalière pour ouvrir l'Aquitaine ?</i> -----	77
3•B PRINCIPALES ORIENTATIONS SUR LA FORME -----	78
3•C AXES À COURT TERME POUR LE RÉSEAU -----	79
EBAUCHE DE SCENARIOS PROSPECTIFS ET CONCLUSION -----	81
ANNEXES -----	85
<i>Personnes consultées</i> -----	86
<i>Rappel des enjeux liés aux musiques actuelles/amplifiées</i> -----	89

Introduction

Rappel de la commande

Le Conseil Régional et la DRAC Aquitaine ont confié à OPALE une étude sur les musiques amplifiées, destinée à

- dresser un **panorama de l'offre musiques amplifiées** proposé par les structures considérées comme « significatives » (activités régulières, permanents) de la région. Il ne s'agit **donc pas** d'un **état des lieux exhaustif**.
- **ouvrir des pistes sur la structuration régionale du secteur**, à partir de l'unique réseau constitué : le RAMA, Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées, ce qui suppose d'étudier ledit réseau.

Il s'agit ainsi d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : comment optimiser les ressources existantes ? quels sont les besoins des acteurs en présence ? Quelle est l'utilité de la mise en réseau ?

Quelles pourront être les orientations d'un plan régional en faveur des musiques amplifiées, à court et moyen terme ?

Des **délais très courts** nous ont été impartis : du 20 novembre au 31 mars, soit compte tenu des congés en réalité environ une douzaine de semaines ouvrables.

Un préalable important : déroulement de l'étude, méthode d'OPALE

Nous avons eu des **entretiens approfondis** pour chacune des 16 structures qui nous ont été indiquées comme étant « significatives » (dont 14 appartenant au RAMA).

Nous nous sommes rendus sur place pour celles qui ont des lieux à visiter. Nous avons également procédé à **l'étude des dossiers** : rapport d'activités, bilan financier, revue de presse et le cas échéant, rapport de recherche.

Dans la plupart des cas, nous avons aussi réalisé **des interviews de quelques-uns de leurs partenaires principaux**, Ce travail a donné lieu à ce que nous avons appelé les « **cartes signalétiques** », l'objectif n'était pas de faire un audit de chaque structure.

Pour mieux replacer les structures dans leurs contextes, nous avons également réalisé des **interviews de plusieurs responsables départementaux** (là encore ce sont des documents de synthèse et non des diagnostics approfondis) ainsi que des associations repérées comme étant actives (mais ne faisant pas vraiment partie de la commande pour cette étude).

Les structures ayant fait acte de candidature, plus ou moins formellement, au RAMA **ont également été interrogées**.

Pour alimenter le débat, nous avons aussi réalisé une **enquête auprès des principaux réseaux musiques amplifiées/actuelles à vocation régionale hors Aquitaine**. Il semblait important de pouvoir étayer des « vues de l'esprit » par des cas concrets, réels. Ces expériences sont riches d'enseignements à plus d'un titre.

Pour respecter les délais, OPALE a mobilisé 8 personnes (dont deux stagiaires), ce qui a permis au total que près de **100 personnes** soient **consultées** (le cahier des charges prévoyait une trentaine d'entretiens), mais cela nous est apparu comme utile pour une bonne compréhension des choses et surtout pour être en capacité de faire des propositions.

Le choix a été fait dans le présent rapport de **privilégier la production de documents de synthèse**, et ce en lien avec le comité de pilotage : la réunion intermédiaire du 31 janvier 2001 a validé les modèles de la plupart des tableaux et cartes présentés ici (carte de synthèse, tableau synoptique, tableau des liens croisés).

OPALE a souhaité soumettre ces documents aux structures concernées, qui ont donc « validé » les propos les concernant. Cette méthode peu fréquente chez les bureaux d'études nous semble utile pour se prémunir des interprétations hâtives. Cela nous semble aussi le moyen d'associer les principaux intéressés à l'étude, éventuellement de réussir à enclencher des dynamiques.

Enfin **un groupe de travail a eu lieu le 21 mars avec le RAMA** : les orientations essentielles de ce rapport ont été présentées et débattues, notamment en ce qui concerne notre analyse des projets 2003 du RAMA.

Afin d'apporter aussi des éléments pragmatiques, Saty Mane, coordinatrice du réseau RAOUL, dans le Nord – Pas de Calais, a participé à cette journée. Elle y a témoigné de son expérience professionnelle.

1• Éléments sur l'offre en matière de musiques actuelles/amplifiées sur la région Aquitaine

1•A LES STRUCTURES SIGNIFICATIVES DÉDIÉES AUX MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES EN AQUITAINE PAR DÉPARTEMENT -----	10
LES STRUCTURES SIGNIFICATIVES DÉDIÉES AUX MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE-----	11
LES STRUCTURES SIGNIFICATIVES DÉDIÉES AUX MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE-----	19
LES STRUCTURES SIGNIFICATIVES DÉDIÉES AUX MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES DANS LE DÉPARTEMENT DES LANDES -----	31
LES STRUCTURES SIGNIFICATIVES DÉDIÉES AUX MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES DANS LE DÉPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE -----	38
LES STRUCTURES SIGNIFICATIVES DÉDIÉES AUX MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES -----	43
1•B L'OFFRE AQUITAINE EN MATIÈRE DE MUSIQUES ACTUELLES/AMPLIFIÉES, VUE D'ENSEMBLE -----	50
TABLEAU SYNOPTIQUE SUR L'OFFRE DANS LES STRUCTURES DÉDIÉES AUX MUSIQUES AMPLIFIÉES EN AQUITAINE -----	51
RÉPARTITION ET LOCALISATION DE L'OFFRE DANS LES PRINCIPALES STRUCTURES DÉDIÉES AUX MUSIQUES AMPLIFIÉES EN AQUITAINE -----	52
L'IMPLICATION DES STRUCTURES MUSIQUES AMPLIFIÉES/ACTUELLES DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE -----	53
1•C ÉLÉMENTS SUR LES FINANCEMENTS PUBLICS RÉGIONAUX EN FAVEUR DES MUSIQUES AMPLIFIÉES/ACTUELLES -----	54
ÉVOLUTION DES FINANCEMENTS DU CONSEIL RÉGIONAL EN FAVEUR DES STRUCTURES MUSIQUES AMPLIFIÉES/ACTUELLES DE 1994 À 2002-----	55

1•A Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées en Aquitaine par département

Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département de la Dordogne¹

- ★ Cartes signalétiques des structures
- ★ Commentaires sur le contexte départemental

¹ Source : Enquête de terrain et entretiens téléphoniques (cf. liste des personnes interrogées en annexe).

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de 30 200 habitants • Commune principale de la Communauté d'Agglomération Périgourdine (7 communes au total) ; pas de compétence culturelle. • Le Réservoir est un peu excentré : situé à 2 km du centre de Périgueux.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE	<ul style="list-style-type: none"> • Projet porté par un collectif d'associations, le collectif 24, à qui la ville avait, de fait, confié le montage. Mais la mairie l'a repris en 2000 et a décidé d'en éloigner le collectif. • Ouverture du lieu fin 2000 mais début réel des activités en septembre 2002 (recrutement du directeur en janvier 2002).
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une programmation éclectique de musiques amplifiées. • Accueillir les musiciens professionnels (résidence) et amateurs (formation, répétition). • Travailler en lien direct avec le milieu associatif local des musiques amplifiées.
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 25 concerts par an (50% en co-réalisation avec associations locales ; le reste organisé par l'association « Sans réserve »). • Soutien à la scène locale : 1^{ères} parties. • Répétition : 2 studios de répétition et un studio de production radio (groupes accompagnés par le coordinateur de pratiques amateurs). • Accompagnement de 3 à 4 groupes par an (diagnostic, répétition scénique, préproduction, recherche de label, communication). • Résidences d'artistes.
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • 5 permanents dont 1,5 sont salariés de l'association (directeur, coordinateur des pratiques amateurs à 1/2 temps) et 3 mis à disposition par la mairie (secrétaire/comptable, chargé de communication (1/2 temps qui va évoluer vers un plein temps) et un agent de sécurité les soirs de concerts).
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Espace diffusion : Salle de concert de 500 places (scène de 60 m²). • Espace répétition : actuellement 1 seul studio à l'extérieur des locaux du Réservoir, au foyer de la Beauronne (avec qui il existe partenariat) : 2 studios de répétition et un studio de production radio ouvriront en mars 2003.
REPERES BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • En 2002, environ 150 000 euros dont 41 000 euros en frais artistiques et 35 000 euros en frais de personnel (budget de plus de 300 000 euros prévu pour 2003).
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> • Projet immédiat : fin des travaux des studios de répétition au foyer de la Beauronne en mars 2003 ; travaux en électricité (pas assez de puissance prévue dans la configuration initiale de la salle) • Projet d'agrandissement par la construction d'une mezzanine (espace bureau pour le personnel) financée à 30% par la DRAC ; est prévue également la création d'un espace restauration pour les groupes ainsi que 3 loges.

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> • Premier partenaire financier : la mairie (plus de 50 % des recettes). • A noter le soutien financier de Boulazac (ville hors agglomération) à hauteur de près de 8 000 euros. • Fortre reconnaissance du Conseil général qui considère le Réservoir comme l'un des 2 pôles musiques actuelles du département autour duquel l'aménagement du territoire dans ce secteur doit s'opérer (près de 9 % du budget). • Aucun soutien du Conseil régional pour 2002 mais subvention de la DRAC : 3 000 euros pour 2002, 20 000 euros en 2003 et 40 000 euros prévus en 2004 (un représentant de la DRAC est membre associé au sein du CA).
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la diffusion : co-réalisation avec une dizaine d'associations locales. • Organisation d'une à deux master class avec l'Institut Musique Rock de Périgueux. • Contact régulier avec la salle Rocksane (futur salle de diffusion de Bergerac) afin d'harmoniser la programmation.
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats régionaux en cours de constitution, la structure étant récente.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Adhérent à la Fédurok depuis décembre 2002. • Demande d'adhésion au RAMA en cours.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu de la mise en œuvre récente des activités du Réservoir, il serait hasardeux d'établir une moyenne de fréquentation et encore moins d'évaluer le profil du public. • Musiciens amateurs ou en voie de professionnalisation ont accès au Réservoir via un accompagnement personnalisé (3 groupes par an) et la possibilité d'être programmés en 1^{ères} parties. • Pour le moment, seuls quelques groupes répètent au studio du Foyer de la Beauronne (mais leur nombre devrait augmenter avec l'ouverture prochaine de 2 studios). • Musiciens professionnels en résidence (2 groupes en 2002).

Le Réservoir Périgueux

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville de 30 200 habitants ▪ Commune principale de la Communauté d'Agglomération Périgourdine (7 communes au total) ; pas de compétence culturelle. ▪ Situation en centre-ville.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un groupe d'amis musiciens. ▪ Création du lieu en 1998 ▪ Association loi 1901.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une école de musiques actuelles associative. • Etre un acteur de structuration du secteur des musiques actuelles en mettant en place des formations artistiques, des actions en milieu scolaire et en direction de publics en difficultés. • Jouer un rôle d'information et de sensibilisation auprès du public du secteur des musiques actuelles. • S'inscrire dans une logique de partenariat.
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> • Formation artistique : 6 ateliers de pratique instrumentale (70 heures hebdomadaires) au sein des locaux de l'IMR (prise en compte d'un public handicapé), ateliers extérieurs, masterclass. • Ateliers de pratiques instrumentales en milieux sensibles : 2 maisons d'arrêt, foyer d'insertion de jeunes (La Beauronne). • Actions avec des publics en difficulté : opération « Musique et Avenir » à destination de personnes bénéficiant du RMI (accueil et ateliers de musique qui s'inscrivent dans une réinsertion globale). • Interventions épisodiques en milieu scolaire : opération « Zic au Bahut » (concert/animation pédagogique sur l'histoire du rock). • Actions ponctuelles de diffusion (tremplin Rock des Izards, fête de la musique).
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • 5 postes à temps plein : 2 médiateurs culturels en emploi-jeune, 2 CDI de 30 et 35 heures (intervenants), un CEC (comptable) • 5 intervenants en CDD à temps partiel
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation privée de 150 m2 en location (305 euros/mois) avec une pièce bureau et 5 autres pièces pour les ateliers mais vétustes et mal insonorisées.
REPERES BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour 2002 : environ 150 000 euros : 40 % en ressources propres, 30 % en aides à l'emploi, un peu plus de 25% de subventions.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La pérennisation des emploi-jeune (contrats prenant fin le 1^{er} janvier 2004) risque de mener à la disparition de l'association. ▪ Nécessité de développer d'autres activités afin de faire face à de graves difficultés financières. Recherche de solutions face aux locaux inadaptés : déménagement au sein du Réservoir ? au sein d'une médiathèque prévue d'ici 5 ans dans une ville à proximité de Périgueux ? Achat d'autres locaux avec emprunts ? Rien ne semble véritablement réalisable.

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu de soutien de la mairie : 1 200 euros de subvention annuelle (1 450 euros des deux autres villes de l'agglomération) = 4% du budget total en 2002. ▪ L'élue à la Culture envisage une convention de 3 ans avec la DRAC. ▪ Partenaire principal : DDSP, 17 000 euros soit plus de 43 % des subventions totales, actions sur insertion. ▪ 4 300 euros du Conseil général (culture). Reconnaissance du travail impossibilité de se substituer à une aide plus conséquente de la ville de Périgueux. ▪ Aide de 3 800 euros du Conseil régional et de 3 000 euros de la DRAC (sans doute pas reconduite en 2003).
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liens étroits avec le Collectif 24, collectif d'assos très actif de 1993 à 2000, éditeur aujourd'hui de <i>la feuille info</i> agenda des activités culturelles du département. ▪ ADAM 24 (opération « Zic au Bahut » et organisation de journées d'information sur les musiques actuelles). ▪ Contact permanent avec le tissu associatif local. • 2 établissements pénitentiaires • Foyer d'insertion de la Beauronne • Interventions dans les collèges et lycées du département (opération Zic au Bahut) en lien avec l'ENM Dordogne. Opération en déclin car moins portée par l'ENM (qui n'a plus de directeur) intérêt faible des établissements scolaires.
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au Festival des lycéens pour la Dordogne. • Co-réalisations ponctuelles avec Arema et le CIAM sur les master-classes.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Adhérent au RAMA.
UTILISATEURS / USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> • 70 personnes par semaine participent aux cours individuels (20 à 25 % d'enfants, + de 50 % d'ados et jeunes adultes, (~ 25% musiciens entre 30 à 50 ans). • 53 % de l'agglomération de Périgueux et 42 % du reste du département. • 50 détenus des 2 maisons d'arrêt • 10 jeunes du foyer de la Beauronne

Institut des Musiques Rock Périgueux

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Ville de 27 000 habitants ; fait partie de la communauté de communes de Bergerac Pourpre (11 communes, soit près de 37 000 habitants) avec compétence culturelle. Les locaux d'Overlook sont un peu excentrés du centre ville mais la nouvelle salle de diffusion, Rocksane, sera implantée au cœur de la ville.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Association Overlook créée en 1981 par un groupe d'intermittents du spectacle et de bénévoles qui s'est progressivement professionnalisé. L'idée du projet de salle de diffusion date de 1995 puis s'est concrétisée au fil des années grâce à l'implication de P. Vacchia (porteur du projet et futur directeur de Rocksane), soutenu par la ville (achat de l'ancien cinéma « le Florida » par la mairie en 1996). L'axe formation (Rockschool) existe depuis 1998.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les musiques actuelles sous toutes leurs formes dans le bergeracois.
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion (70 % des recettes propres) : festival Overlook (2 jours, têtes d'affiche et tremplin national, interdisciplinaire), ainsi que des opérations de diffusion dans divers lieux de la ville. Rock school : cours de musique (9 %), ateliers percussions, danse (6 %) accompagnement de groupes (aide à l'enregistrement et répétition (3 %), stages de pratiques musicales, danse... Rock school « hors les murs » : enseignement au sein d'établissements scolaires (56 %) et au sein de centre de loisirs (23 %). Accompagnement des groupes en voie de professionnalisation inscrits à la Rockscool ; aides diverses (relais local du centre Info-Rock géré par le RAMA).
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> Chargé de mission à mi-temps sur le nouveau projet (payé par la mairie). Sera employé à plein temps comme directeur de l'association. Coordinateur de la Rockscool et secrétaire comptable (emploi jeune) ; 10 intervenants (intermittents). Personnel supplémentaire prévu pour la nouvelle salle : éducateur-médiateur (chargé de l'accueil, mi temps mis à disposition par la ville) et un technicien (plus un chargé de communication en 2004).
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Pour le moment : locaux loués appartenant à un particulier (bureau administratif et un local non adapté réservé aux ateliers). Nouveaux locaux (Rocksane) sur 2 étages avec espace accueil, une salle de diffusion, 3 studios de répétition, 2 salles d'atelier, bureaux, etc. : ouverture en mai 2003.
REPERES BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Environ 168 000 euros (65 % de recettes propres) ; budget prévisionnel 2002 : 226 000 euros
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> Le déménagement dans les nouveaux locaux au printemps 2003 va conduire à un développement de la diffusion (programmation bimensuelle prévue ; salle de 450 places), des activités de la Rockscool ; mais aussi d'un axe répétition. Bien qu'identifiée salle de musiques actuelles, la mairie tient toutefois à ce que d'autres « expressions musicales et artistiques » y trouvent leur place.

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> Premier partenaire financier (près de 40 % de l'ensemble des subventions en 2001) : la mairie. Soutien affirmé de la mairie sur le nouveau projet Rocksane (prise en charge de 80 % du coût des travaux + aide au fonctionnement augmentée après l'ouverture). Forte reconnaissance du Conseil général qui considère Overlook et la future Rocksane comme l'un des 2 pôles musiques actuelles du département (8 000 euros de subvention de fonctionnement et 10 700 euros prévus pour 2003). DDJS : 3 600 euros (Overlook est agréée association d'éducation populaire depuis 1994). 9 000 euros de subvention du Conseil régional et 3 000 euros de la DRAC.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Travail dans les quartiers (Centre social de Naillac : atelier d'expression phonique). Association Evasion (atelier musique mis en place pour des handicapés mentaux). Club de prévention l'Atelier (éducateurs associés à l'organisation des concerts et à l'encadrement du public). Centre de loisirs. Interventions dans les écoles primaires et lycées : 56 % de l'activité de la Rock School.
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> Préparation d'une quinzaine de lycéens de Dordogne aux auditions du Festival des lycéens.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> 150 adhérents à la Rock School et 533 scolaires et enfants des centres de loisirs (70 % de 5 à 12 ans, 16 % de 13 à 20 ans) ; 82 % originaires de Bergerac. Pour la diffusion, territoire de rayonnement des concerts et festivals très élargi (rayon de 100 km).

Overlook / Rocksane

Bergerac

Commentaires pour replacer IMR, Overlook et le Réservoir dans le contexte de la Dordogne

L'importance du Collectif 24 dans la structuration du département en matière de diffusion

La Dordogne est un département très rural puisque seules 2 communes comptent plus de 10 000 habitants. Jusqu'il y a 2 ans environ, la diffusion des musiques actuelles/amplifiées ne bénéficiait pas de structures totalement dédiées à ces musiques. C'est pourquoi c'est un département où le tissu associatif est très dense et très actif dans le domaine culturel.

Au milieu des années 90, une grande partie de ces associations se sont fédérées pour créer **le Collectif 24**. Ce collectif a joué un grand rôle quant à la sensibilisation autour des musiques actuelles. Très vite, le besoin d'un lieu de diffusion dédié à ces musiques s'est fait sentir et ce Collectif a monté un projet pour la construction d'une salle de concert dans la ville de Périgueux. Une fois l'accord de la mairie obtenu, le Collectif 24 n'a eu de cesse de travailler pour faire connaître dans tout le département ce futur lieu et pour « construire » un public de ces musiques. **L'organisation régulière**

de concerts en milieu rural a été une des composantes de ce travail de sensibilisation.

A l'ouverture de cette salle à la fin de l'année 2000 (le Réservoir) le Collectif 24 et la mairie ont connu des différents importants sur le fonctionnement futur de la salle ce qui a conduit le Collectif 24 à rester en dehors de la gestion du Réservoir.

Aujourd'hui, le Collectif 24 s'est fixé de nouveaux objectifs (rôle de coordination d'information des spectacles sur tout le département par le biais de la « Feuille info » et d'un site internet) ce qui lui confère, à nouveau, une reconnaissance des acteurs culturels du département mais aussi des institutions.

Lorsque l'on évoque le paysage musical de la Dordogne, on ne peut donc omettre **le rôle du Collectif 24 qui a contribué à structurer la diffusion des musiques actuelles dans le département.**

Un tissu associatif dense

L'ADAM 24 a identifié **40 associations musiques actuelles sur tout le département** (dont 18 soutenues par le Conseil Général), la plupart travaillant sur la diffusion.

On notera notamment le travail de l'association **Virus** dont les bénévoles organiseront, entre 1993 et 2000, des concerts réguliers (Vallée de L'Isle principalement) et de nombreuses fêtes de la musique. Aujourd'hui l'activité est plus liée à la pratique musicale : atelier de fabrication d'instruments, ateliers de MAO, et peut-être

participation sous une forme ou une autre, à la gestion des studios de répétition prévus à Saint Astier...

Parallèlement, l'association **Assaut Rock**, née il y a 8 ans, se concentre elle toujours sur l'organisation de concerts, au rythme de 4 à 5 par an, principalement dans les salles municipales, en l'absence de lieu dédié dans le secteur. L'enjeu est de lutter contre « l'exode » des jeunes et d'essayer de mobiliser leur participation.

Deux pôles reconnus et soutenus aujourd'hui : Overlook et le Réservoir

Même si la diffusion des musiques actuelles se fait encore beaucoup dans des lieux non équipés (bars), on observe **que la Dordogne est dotée de 2 lieux à Périgueux et Bergerac** (villes les plus importantes du département), **le Réservoir** et **Overlook**. L'association Overlook va très prochainement gérer un lieu de diffusion (avec un axe formation et répétition), le **Rocksane**, une salle particulièrement bien pensée et adaptée. Il est intéressant de

noter la force de persuasion et la patience du directeur d'Overlook qui ont conduit à un soutien très important de l'élus à la Jeunesse et de la Vie associative de la ville à ce projet. L'exemple de la ville de Bergerac qui a pris le pari d'ouvrir cette salle en plein centre ville, montre que **les lieux de musiques amplifiées sont aujourd'hui considérés par les élus comme des structures importantes dans l'aménagement culturel du territoire.**

Quant au Réservoir, malgré une salle de diffusion de grande qualité acoustique et technique, il n'a pas été conçu dans l'optique de développer d'autres activités. Il n'y a pas d'espace suffisant pour envisager la construction de studios de répétition. Seule la création

de bureaux administratifs, de loges et éventuellement d'un lieu de restauration pour les musiciens (pour le moment inexistant) est possible.

Une volonté du département d'aller plus loin dans l'aménagement du territoire dans le domaine des musiques actuelles

Ces deux lieux sont considérés par les institutions (Conseil Général et mairies) comme des pôles autour desquels ils comptent bien structurer le développement de ces musiques, notamment dans le domaine de la formation et surtout de la répétition. En effet, si la diffusion est aujourd'hui bien couverte en Dordogne, il n'existe que très peu de lieux de répétition. Hormis ceux de la future salle Roksane à Bergerac et ceux du foyer de la Beauronne à Périgueux, les jeunes musiciens ont très peu d'autres alternatives.

Le Conseil Général, via l'ADAM 24, semble **préoccupé par ce manque d'offre de lieux de répétition** dans le département. D'après le Directeur Général Adjoint au service culture et éducation

du Conseil Général de la Dordogne et le directeur de l'ADAM, **il est impératif que l'aménagement culturel du territoire autour de ces musiques se fasse autour de la répétition.** Ils espèrent que des communes prennent en charge la construction de locaux de répétition avec un accompagnement du Conseil Général en investissement ou en fonctionnement. En outre, le Conseil Général souhaiterait dynamiser le volet répétition et formation sur l'ensemble du département autour des 2 pôles Réservoir et Roksane.

La maire adjointe à la Culture de la ville de Périgueux a affirmé vouloir créer, dans les prochaines années, des locaux de répétition au sein même de la ville.

En matière de formation, les associations sont actives mais sont plutôt situées à Périgueux (IMR et autres plus petites structures). L'ADAM souhaite que les écoles de musiques municipales mais aussi l'ENM de Dordogne s'emparent de ces musiques. Un

nouveau directeur est attendu au sein de l'ENM et le directeur de l'ADAM espère qu'il saura mettre en place un axe musiques actuelles clairement identifié.

La situation préoccupante de l'Institut des Musiques Rock

A noter enfin **le travail tout à fait singulier de l'Institut des Musiques Rock** (ateliers musiques actuelles dont beaucoup sont destinés à un public difficile). **Mais la pérennité de cette association est sérieusement menacée par de graves problèmes financiers.** L'association va subir ainsi de plein fouet les conséquences de la fin des contrats aidés qui constituent une grande partie de son équipe. Bien que tous les représentants des institutions interrogés aient reconnu le travail exceptionnel de cette association, chacun s'est dit impuissant face aux difficultés de l'IMR. Bien que quelques scénarios aient été évoqués pour sortir

l'association de cette situation préoccupante (signature d'une convention avec la DRAC impulsée par la mairie de Périgueux par exemple), **il est difficile d'être optimiste pour l'avenir de l'IMR si les institutions publiques ne s'y impliquent pas davantage**, à l'heure du moins où nous rédigeons ce rapport.

En somme, **la Dordogne est un département où l'offre en diffusion est assurée** (il y a sans doute trop de concerts éparpillés, selon le directeur de l'ADAM), **mais où la répétition et la formation est très insuffisante.**

Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département de la Gironde²

- ★ Cartes signalétiques des structures
- ★ Commentaires sur le contexte départemental

² Source : Enquête de terrain et entretiens téléphoniques (cf. liste des personnes interrogées en annexe).

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre-ville de Bordeaux
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 1985, Guillaume Jullien crée une école de musique, le CIAM (association), Centre d'Infos et d'Activités Musicales dont il sera directeur jusqu'en 2002.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser la pratique des musiques actuelles, la création musicale. • Compléter l'apprentissage spontané par la scène et la création, par une formation qui dote le musicien de bases solides pour l'harmonie, l'écriture, la composition, l'improvisation. • Participer à l'insertion professionnelle des musiciens.
INDICATEURS D'ACTIVITES 2002	<ul style="list-style-type: none"> • L'activité de formation se décline en cursus professionnel ou cursus loisirs. • 5 formules : cours à la carte, cours de base, cycle spectacle vivant, cycle intensif 1^{ère} et 2^e année, cycle technicien son • Axes d'enseignement : cours individuels d'instruments (technique, déchiffrage...), pratique collective (scène – apérociam, – constitution de groupes...), masterclasses (42 avec 14 artistes en 2002), formation générale. • Services annexes : prêt de compacts disc, de partitions, prêts de salle, « apérociam », centre d'infos.
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • 52 intervenants : 33 permanents (temps complet ou partiel), 19 ponctuels (- de 5 fois /an). • Recrutement d'un directeur pédagogique des études aux côtés de 2 professeurs principaux, et 7 responsables de département. • 5 postes non pédagogiques : accueil, administration, animation.
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • 11 salles de cours + 1 salle de concerts (ApéroCiam) + des locaux administratifs. • Travaux prévus en 2003 : ouverture de salles de cours supplémentaires.
REPERES BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget ~ 812 500 euros. Recettes propres = 80 %, collectivités = 8,5 %, organismes professionnels = 6 %. Frais de personnel = 72 %.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au bout de 20 ans, le CIAM est confronté à « <i>une mue douloureuse qui consiste à se rénover lui-même</i> » (changements rapides, diversité des demandes). A signaler : baisse du nombre d'inscrits cycle loisirs. ▪ Difficultés internes : mise en retrait du directeur-fondateur.

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organismes professionnels : ADAMI, SACEM, SPEDIDAM, FCM. ▪ Conseil Général de la Gironde. ▪ Pas d'aide de la ville de Bordeaux, ni de la DRAC.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ANPE. ▪ AREMA (finale du tremplin de l'école) Partenariat avec AREMA pour 2003 (intervention de l'ingénieur du son d'AREMA 1 journée / sem au CIAM). ▪ Pour la fête du CIAM : communautés de communes de Bourg, association Permis de Jouer.
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • DRFP (Direction Régionale de la Formation Professionnelle • Service de la Formation Professionnelle de la Région (chèque formation notamment). • AFDAS. • Réseau cultura : mise en distribution de disques autoproduits.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Adhérent du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS (Chiffres 2002)	<ul style="list-style-type: none"> • 286 élèves musiciens : 101 souhaitant vivre de leur musique (cursus professionnel), 185 dans une optique loisirs. • En moyenne : une trentaine de semaine par stagiaire, entre 12 et 18 H hebdo. • Instruments les plus pratiqués = chant, claviers, guitare. • 345 adhérents (tous ne suivent pas les cours).

CIAM

Bordeaux

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bordeaux, centre-ville.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & HISTORIQUE STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De 1980 à 1983, l'association CCS organise des concerts punk rock à Sauveterre (50 kms de Bordeaux) jusqu'à interdiction par la ville. ▪ 1988 : signature d'une convention avec l'association des Foyers de Jeunes et centres d'animation de la ville de Bordeaux permettant à CCS d'utiliser les locaux du théâtre municipal Barbey pour organiser des concerts et créer une Rockscool sous l'impulsion notamment de Eric Roux, « activiste alternatif ». ▪ 1989 : CCS devient l'association Parallèles Attitude Diffusion (PAD) et porte le projet de rénovation de Barbey, qui devient en 1997 un complexe exclusivement dédié aux musiques amplifiées/actuelles.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Programmer et diffuser des concerts rock. • Lier la programmation à une action moins consommatrice par une action de formation auprès des jeunes fréquentant les concerts grâce à la Rockscool, lieu de vie et d'apprentissage instrumental ouvert à tous. • Les principes sont le respect des individus, la prise en compte du caractère d'urgence de la volonté d'expression, la stimulation de la motivation des jeunes notamment par une mise en situation rapide de jeu en groupe.
INDICATEURS D'ACTIVITES Chiffres 2001	<ul style="list-style-type: none"> • Rockscool : 9 ateliers de 1^{er} cycle : guitare, basse, batterie, claviers, chant, saxophone, harmonica, percus, accordéon (groupe de 4, 1h hebdo). 2^e cycle = composition. Egalement : ateliers percussions, MAO, DJ's. • Actions en milieu scolaire : du primaire à l'université. • Sur 71 concerts, la moitié ont été programmés par des organisateurs extérieurs (associations ou entrepreneurs). • Bus rock, atelier mobile d'aide à la création (127 interventions /an). • Actions éducatives hors les murs (Contrat Temps Libre, Ville Vie Vacances, prison dès les débuts). • L'Embarcadère, soutien à la création de jeunes groupes. • Dispositif Scènes Croisées en faveur des groupes amateurs (ateliers de perfectionnement, treplins). • Espace multimédia ouvert en 2002.
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • 41 permanents salariés dont 14 temps complets et 27 temps partiel (aucun des 23 musiciens n'est à temps plein). Nombreux intermittents. • Masse salariale = 54,5 % des charges. Huit emplois-jeunes.
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • salle de concerts 700 places (équipée son et lumière) • 6 locaux de répétition équipés (dont 2 prévus pour le travail individuel) • 1 studio d'enregistrement (8 pistes) • 1 espace accueil/bar • 1 espace multimédia
REPERES BUDGETAIRES 2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget > 1 million d'euros (1.107.14 euros). Répartition schématique Autofinancement = 1/3, Subventions = 50 %, aide à l'emploi = 10 %.
ENJEUX PRINCIPAUX POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérenniser les emplois-jeunes. ▪ Approfondir le travail local du bus-rock. ▪ Participer à un schéma départemental des pratiques amateurs. ▪ Développer des relations internationales. ▪ Entamer un travail sur la mémoire du rock à Bordeaux (plus accessoire).

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convention quinquennale de mise à disposition du domaine public avec la ville de Bordeaux (signée en 98 et prolongée jusqu'au 31/08/2008). ▪ Les autres partenaires réguliers sont : le ministère de la Culture (label SMAC), Jeunesse & Sport (agrément éducation populaire), le FASILD, le Rectorat d'Aquitaine, le conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, la CAF de Gironde.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenaires réguliers multiples pour le bus-rock : écoles de musique, MJC, Foyers Ruraux... ▪ Structures socioculturelles (actions hors-les murs). ▪ Musiques de Nuit (Quartiers Musiques). ▪ CNR de Bordeaux. ▪ Collaboration ponctuelle avec Tribunal de Grande Instance. ▪ Partenariat avec la mission locale.
PARTENAIRES REGIONAUX ET EXTRA REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Festival « <i>Ouvre la Voix</i> » : week-end cyclo musical avec Polifonia (Eliane Lavail). • Echanges de groupes réguliers avec Bilbao. • Réseau des villes jumelées : Québec, Bristol, St Petersburg, Fukuoka, Barcelone. • Alpha Boys School de Kingston (Jamaïque). • Maison de Caraïbes à Santiago de Cuba (contacts en cours).
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> • RAMA (Eric Roux est président du RAMA). • Fédurok. • Printemps de Bourges.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> • 2000 adhérents à PAD, dont les 6/7ans. • Plus de 450 spectateurs en moyenne aux concerts (PAD). • 1 école, 5 classes à PAC, 3 collèges, 6 lycées. • Quartiers hommes détenus (Maison d'arrêt de Gradignan). • Adultes de l'hôpital de jour (MGEN).

Théâtre Barbey / PAD

Bordeaux

Carte signalétique	
TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Ensemble de l'agglomération bordelaise, rive droite en particulier (sous-équipée). Projets internationaux (Dakar, Sao Tome) et transfrontaliers (San Sebastian). Extension récente en région : Mont-de-Marsan, Bayonne.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> En 1984, Patrick Duval, fonde Musiques de Nuit pour diffuser des concerts de jazz et musiques du monde (dans le prolongement de l'association A travers Chants, récemment dissoute). Le festival de Jazz d'Andernos (86-92) puis le festival Jazz Fort de Médoc forgent la réputation de Musiques de Nuit (programmation prestigieuse, implication des structures socioculturelles.).
OBJECTIFS INITIAUX ET ACTUELS	<ul style="list-style-type: none"> Développer une programmation artistique rigoureuse jazz et musiques du monde en allant au-delà devant de tous les publics. Positiver l'image des quartiers sensibles Pratiquer la démocratie participative en redonnant une parole publique aux habitants, encourager leur implication dans l'organisation. Prolonger la présence des artistes au-delà des concerts pour favoriser l'expression culturelle des jeunes (processus de transmission/création).
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de concerts à l'année. Festival Quartiers Musiques ou Carnaval des 2 Rives (depuis 1996). Festival des Hauts de Garonne (depuis 93) : têtes d'affiches musique du monde, arbres à palabres, tables d'hôtes artistes/habitants, ateliers avec des jeunes, projections, marché africain... Sensibilisation et perfectionnement aux pratiques artistiques avec intervenants professionnels : ateliers, résidences, workshops (depuis 1991). Débats de fond : entretiens (publiés) : Ville et Culture, Fanfare. Cycle de rencontres : histoire(s) et image(s) du jazz. Echanges croisés internationaux (dep. 96) : Sénégal, Espagne... Journées de formation ponctuelles. Label pôle ressources pour les musiques du monde en 2003.
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> 5 temps plein : 1 directeur programmateur, 1 chargé mission politique de la ville, 1 chargée communication, 2 médiateurs culturels (emplois-jeunes). 1 comptable (temps partiel), Intermittents du spectacle : régisseurs et techniciens sur les concerts. 2 bénévoles : graphiste, 1 chargé des relations entreprises.
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Un local administratif à Bordeaux depuis 2003 (Eyzines auparavant).
REPERES BUDGETAIRES 2002	<ul style="list-style-type: none"> Budget > 720 000 euros. Recettes propres : 23 %. Financeurs à + de 14 % : Conseil général Gironde, villes et politique de la ville, ministère de la Culture.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> Décloisonner musiques et disciplines, croiser publics et projets Garder l'exigence artistique et le professionnalisme d'intervention malgré la surmultiplication des ateliers. Réussir à organiser la médiation nécessaire à ces opérations entre acteurs, artistes, public... Artistiquement, poursuivre le tournant amorcé avec le label <i>Winter & Winter</i>.

Le lieu dans son environnement	
PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> Conventions avec une quinzaine de villes de la CUB, territoires politique de la ville, notamment Bassens, Cenon, Floirac, Lormont (Grand Projet de Ville). DRAC, Conseil Général Gironde, Conseil Régional Aquitaine, OARA, IDDAC. Fonds d'Action Sociale, DIV, SGAR. AFAA (association française d'action artistique).
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Nombreux centres sociaux notamment à Lormont pour la table d'hôte (dep. 2001), foyer de jeunes travailleurs... Structures de proximité, associations de commerçants pour le Carnaval des 2 Rives. Parmi les multiples acteurs culturels : CAPC Musée d'Art Contemporain, TNT, écoles de musique, Tafurs (théâtre), château de Cadillac, Arc en Rêve. Structures d'emploi (ANPE), instituts de formation Ligue de l'enseignement etc...
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> Membres du RAMA : Barbey et CIAM (Ateliers des Quartiers Musiques), AMAC (festival Hauts de Garonne), Zoobizarre. Institut Culturel Basque, Migrations culturelles aquitaine afrique, Carrefour des Littératures, Uzeste Musical.
PARTENAIRES INTERNATIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> Label de disque allemand Winter & Winter (saison 2002). Centre culturel Français de Dakar, centre culturel Blaise Senghor de Dakar. Musika Bulegoa (pays basque espagnol). Maison de la Caraïbe (Santiago).
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> European Forum of Worldwide Music Festival. Zone Franche (réseau des musiques du monde). Réseau Fanfare. Membre du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> Tous les publics, en particulier public en situation d'exclusions découvrant des esthétiques <i>a priori</i> exigeantes. Intellectuels, chercheurs pour des débats. Habitants et artistes qui se rencontrent par les arbres à palabres et tables d'hôtes.

Musiques de Nuit

Bordeaux

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Bordeaux. Situation en centre-ville dans un quartier étudiant et populaire.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Un groupe d'artistes réunis en association. Création du lieu en 1997. Association loi 1901.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir des artistes (musique, vidéo, arts plastiques) absents de la scène bordelaise. Créer un lieu de diffusion exigeant en matière de musiques électroniques.
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> Environ 125 concerts ou événements (projections, multimédia...) par an dont une dizaine hors les murs. Les événements hors les murs permettent de contourner l'obstacle d'une jauge modeste. Un événement tous les 3 jours en moyenne. Une centaine de spectateurs par événement soit une moyenne d'environ 12 000 spectateurs par an.
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> 8 salariés, tous en contrats aidés (2 CES, 4 CEC, 2 EJ). Postes couverts : direction, régie générale, régie technique, promotion, accueil (2), administration, communication.
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Espace bar-accueil en rez-de-chaussée. Espace de diffusion d'environ 200 places en sous-sol. Bureaux dans un appartement au premier étage.
REPERES BUDGETAIRES 2001	<ul style="list-style-type: none"> Environ 230 000 euros dont 57 000 en frais de personnel (25 %) et 43 000 en cachets artistiques (19%). Fort taux d'auto-financement (près de 75 %).
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> Projet de nouveau lieu plus vaste à proximité du lieu existant avec un espace accueil plus grand, une salle de diffusion principale d'environ 350 places, d'une autre salle de diffusion plus modeste et d'un espace bureau. L'équipe espère voir aboutir ce projet en 2003. Question de la fin des contrats aidés.

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> Plus importante subvention du lieu : la mairie, mais à un niveau modeste (environ 7500 euros en 2001). Aide faible des partenaires institutionnels. En 2001, l'aide des institutions hors CNASEA (CG, CR et ville) ne représentait que 5 % du budget. L'aide s'est accrue en 2002 (arrivée de la DRAC) mais n'atteint au total que 23 394 euros. Aide importante du ministère du travail au titre des contrats aidés (près de 25 % du budget en 2001). Participation aux saisons culturelles étrangères organisées par l'AFAA.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Accueil d'associations locales pour des événements au Zoobizarre, en particulier ZOOKINO (cinéma expérimental), SCRIME (classe de musique électro-acoustique de l'Université de Bordeaux I), FLIP (musique et vidéo expérimentales), DIGITAL SEEKERS (soirée musiques électroniques expérimentales et multimédia)... Partenariat avec le cinéma Jean Vigo, notamment pour l'opération « Le Printemps des ciné-concerts ».
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> Liens avec Génération Mix pour des concerts. Liens irréguliers avec Barbey et Musiques de nuit pour des opérations.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> Par sa programmation, le Zoobizarre a acquis une renommée nationale et internationale caractérisée notamment par une bonne couverture médiatique (<i>Technikart, Coda, Libération, France Culture</i>). Liens informels nombreux avec d'autres structures au niveau national (<i>Le Lieu Unique, Mains d'œuvre...</i>) Mise en place d'un festival à New York : <i>Transfert Bordeaux <-> New York</i>. Projet d'adhésion à la Fédurok / Adhérent du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> Environ 7000 adhérents à l'association (l'adhésion est obligatoire pour assister aux spectacles, un adhérent peut assister à plusieurs concerts par an.) Associations, collectifs et artistes qui peuvent profiter de l'ouverture artistique du lieu et présenter ainsi leurs projets.

Zoobizarre Bordeaux

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Mérignac, 65000 habitants, agglomération de Bordeaux. Excentré du centre-ville.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Didier Estèbe, ancien manager de Noir Désir propose à plusieurs communes de l'agglomération de Bordeaux un projet de lieux de concerts. En 90, le maire de Mérignac accepte de mettre à disposition la salle des fêtes d'Arlac pour y organiser des concerts ; progressivement elle sera transformée en lieu de diffusion régulier. Association loi 1901 TRANSROCK, cultures et musiques amplifiées.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la création musicale. Faciliter la pratique musicale des groupes amateurs. Participer à l'insertion professionnelle des musiciens et techniciens. Développer l'information sur les musiques amplifiées.
INDICATEURS D'ACTIVITES 2001	<ul style="list-style-type: none"> La Pépinière : dispositif d'aide – administratif, technique, conseils – pour les groupes en voie de professionnalisation (convention de 2 ans maxi, renouvelable). Répétitions sur scène encadrées : aide technique et sensibilisation risques auditifs (500h/an). Résidence de création (2 à 15 jours) pour groupes confirmés (250h/an). Une trentaine de concerts par saison : découverte, petits plateaux, concerts hors les murs, concerts caritatifs. Soutien à des associations locales. Bulletin d'information trimestriel (diffusion nationale, 25 000 ex.). Journées d'information. Expositions de plasticiens (peinture, photos) pendant les concerts.
EQUIPE 2001	<ul style="list-style-type: none"> 3 CDI (1 directeur, 2 administrateurs) + 2 CEC (responsable pépinière, assistant programmation) + 2 emplois jeunes (chargée de communication, animateur-son).
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Une salle de 1200 places debout (+ loges, catering, douche). Scène 120 m² Hall d'exposition, espace buvette pendant les concerts.
REPERES BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Budget > 600 000 euros. Recettes propres = 46 %, ville de Mérignac = 21 %, DRAC = 11 %. Masse salariale des permanents = 28,57 % du budget total, soit ~147 500 euros. Masse salariale intermittents ~ 17 500 euros. Masse salariale vacataires ~ 8835 euros.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> Pérenniser une équipe de permanents travaillant dans des conditions normales (salaires, temps de travail). Face à l'activité de concerts jugée surabondante dans l'agglomération bordelaise, encourager les coréalizations. Mutualiser les compétences respectives des acteurs, y compris pour en faire profiter les associations oeuvrant dans les territoires ruraux. Perfectionner le dispositif Pépinière en y incluant plus d'aides financières.

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Mérignac, premier partenaire financier. DRAC, Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional. Europe (certaines années). DDAS Gironde (ponctuellement). SACEM (octroi de financement pour les groupes).
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Membres du RAMA : AREMA (programmation, répétition), Musiques de Nuit Diffusion (coréalizations), Music'Action (coproductions), Zoo Bizarre, Ampli (petits plateaux), CIAM (cours de musique).
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> OARA (Petits Plateaux). Nuits atypiques de Langon. Association Micro. Réseau Cultura : mise en distribution de disque autoproduits.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> Adhérent de la Fédurok. Adhérent du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> Une 1/2 douzaine d'associations soutenues : Music'Action, Festival danses urbaines, Eurofrogies. Une vingtaine d'artistes accompagnés dans leur professionnalisation. Jeunes amateurs se préparant à la scène à des tarifs avantageux (20 /h). Enfants hospitalisés (projet).

Krakatoa / Transrock

Mérignac

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> — Talence (Agglomération bordelaise). — Ville de 37 210 h. — Situé dans un quartier sensible.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un groupe de jeunes musiciens réunis en association qui sollicite la mairie pour obtenir un local. ▪ Création en 1985. ▪ Association loi 1901.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre toute la musique à portée de tous. ▪ Créer un lieu convivial pour des musiciens de tous niveaux.
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion au café-musique : 20 à 30 concerts par an. • Cours individuels de musiques actuelles (350 élèves / 2000 heures). • Actions en milieu scolaire et hospitalier (600 heures d'intervention périscolaire), ateliers de création pour public handicapé.... • Master-classes et résidences d'artistes. • 8 studios de répétitions (environ 400 groupes accueillis par an). • 1 studio d'enregistrement (promotion de la création régionale).
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • 5 permanents : 1 directeur, 1 sous-directeur, 1 accompagnateur pour les répétitions (en emploi-jeune), 1 accompagnateur pour la diffusion, les résidences et les master-classes (en emploi-jeune), agent d'entretien. ▪ 2 intermittents très réguliers. 9 intervenants-professeurs.
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Ancien chai réaménagé par l'association. • 8 studios de répétition. • 1 salle de concert (180 places). • 1 studio d'enregistrement de qualité professionnelle.
DONNEES BUDGETS 2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 255 000 euros dont 138 000 en charges salariales (54 %).
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Souhaite agrandir le lieu : principalement pour créer des salles spécifiques pour les cours (actuellement tenus dans les locaux de répétition), mais aussi pour augmenter la capacité du café-musique et améliorer le studio d'enregistrement.

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Premier partenaire financier et important « soutien moral » : la ville de Talence. ▪ Les relations avec l'équipe municipale se sont développées progressivement depuis 1985. AREMA est désormais identifié comme un acteur culturel incontournable de la ville de Talence. ▪ Soutiens de la DRAC, du Conseil général, du Conseil régional, de l'IDDAC, de l'OARA.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relations avec la quasi-totalité des structures culturelles de la ville de Talence avec de nombreuses manifestations et associations locales (Talence en Fête, Téléthon, Fête de la musique...). ▪ Participation au Commissions prévention délinquance, aux Contrats Temps Libre et aux actions en matière de politique de la ville de la municipalité de Talence. ▪ Interventions en milieu hospitalier (Hôpital des enfants CHU de Bordeaux). ▪ Intervention dans 8 écoles primaires (ateliers d'éveil) et dans 1 lycée de la ville de Talence. ▪ Partenariat avec le CIAM pour 2003 (intervention de l'ingénieur du son d'AREMA 1 journée / sem au CIAM).
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Liens ponctuels avec d'autres lieux régionaux notamment pour l'accueil de résidences, d'ateliers ou de concerts.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhérent et trésorier du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes et scolaires qui participent aux différentes activités proposées par AREMA. • Musiciens amateurs en recherche de lieux de répétition, ou de cours de musique. • Musiciens en démarche de professionnalisation pour un accompagnement (répétition, enregistrement...). • Musiciens professionnels pour l'enregistrement. • Spectateurs pour les concerts.

Arema
Talence

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Pas de lieu pour recevoir du public. Rayonnement sur le Médoc, territoire rural et défavorisé (vétusté des moyens de transport, forte proportion d'échec scolaire, taux de chômage élevé.)
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> 2 groupes de musiciens. Création en 1995. Association loi 1901.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des concerts sur le territoire du Médoc. Initier des activités locales (ateliers, résidences) liées à la pratique musicale sur le territoire du Médoc. Accompagnement artistique de divers groupes locaux et régionaux. Conseil en programmation auprès des municipalités. Soutien aux associations locales.
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un festival annuel, le Reggae Sun Ska Festival, qui rassemble environ 5 000 personnes. L'un des plus importants festival de reggae de France. Organisation du festival local REMU Médoc (concerts, tremplins...). Organisation d'ateliers dans les centres culturels du Médoc, les points-jeune. Activité de « booking » (vente de spectacles) assez importante en termes de chiffre d'affaires. Accompagnement artistique (10 groupes accompagnés en 2002).
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> 2 permanents en contrat emploi-jeune (3 jusqu'à un récent licenciement).
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Possède uniquement un local administratif.
DONNEES BUDGETS 2001	<ul style="list-style-type: none"> Environ 340 000 euros (dont environ 60 % sur le festival Reggae Sun Ska) avec très peu d'aides publiques (moins de 15 000 euros hors CNASEA). (NB : nous n'avons pu prendre connaissance du budget précis).
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> Crise financière importante (30 000 euros de déficit fin 2002 lié notamment à une baisse de fréquentation sur le festival d'été en raison de difficultés institutionnelles) ayant entraîné un licenciement. La question de la pérennité de la structure est clairement posée. Actuellement, des activités (ateliers...) ont été stoppées et le Reggae Sun Ska festival aura lieu cet été sous une forme différente (nombre moins important de têtes d'affiches, accent mis sur la convivialité...).

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> Pas de vocations à s'implanter sur 1 commune précise, impact sur l'ensemble du territoire Médoc. Premier partenaire institutionnel : le département, mais l'aide reste modeste. Liens également sur des actions ponctuelles avec l'IDDAC, la DDJS ou le FASILD. Encore aucun lien avec la DRAC malgré des demandes régulières de rencontres.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Liens avec les institutions jeunesse du Médoc (Points Information Jeunesse...), notamment pour des ateliers, et avec des centres culturels dans le Médoc. Participation à de nombreuses initiatives locales (Carnaval de Pauillac, fête de la musique...) et liens avec des associations locales (prêts de matériels...).
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> Fort partenariat avec le Krakatoa. Une convention de parrainage a été signée. Liens ponctuels avec Overlook, LMA, Barbey, le Réservoir, Génération Mix ou l'AMAC, notamment pour de la vente de spectacles.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> Liens informels avec quelques structures nationales notamment pour la vente de spectacles. Adhérent du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes qui participent aux ateliers. Musiciens amateurs pour des tremplins (REMU Médoc). Musiciens professionnels placés par l'agence de booking. Spectateurs (plusieurs milliers) pour les concerts et le festival Reggae Sun Ska.

Music'Action

Médoc

Carte signalétique	
TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne dispose pas de lieu propre. Le siège de l'association se trouve au domicile de son principal animateur. ▪ Les activités se déroulent principalement au niveau départemental et régional mais aussi – dans une moindre mesure – au niveau national et international.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philippe Saint-Los, ancien manager, organisateurs de concerts et disquaire (à Bordeaux et Paris sous la marque U-Bahn). ▪ Création de l'association en 1998.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Programmer des concerts de musique électronique dans les lieux de musiques actuelles de la région. • Former et sensibiliser les jeunes aux musiques électroniques. • Apporter un accompagnement et une aide à la professionnalisation à des artistes de musique électronique établis en Aquitaine.
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'environ 15 concerts par an. • Organisation d'environ 10 ateliers mixage/MAO par an (de 2 à 6 séances par atelier). • Soutien à 2 groupes installés en Aquitaine : promotion, direction artistique, recherche de partenariats, recherche d'une distribution...
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe – très réduite – est contrainct à une importante précarité. • 1 seul salarié permanent (en CES). • 2 intervenants réguliers pour les ateliers.
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de locaux propres à l'association et susceptibles d'accueillir du public.
DONNEES BUDGETS 2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 30 000 euros en 2001 avec un autofinancement d'environ 50 %.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philippe St Los vient d'intégrer la salle Le Médiateur à Perpignan (mars 2003). L'association Génération Mix n'est pas dissoute mais devrait cesser progressivement ses activités. Le CA de l'association vient de décider de quitter le RAMA.

Le lieu dans son environnement	
PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de lien particulier avec une municipalité. ▪ Très faible soutien des institutions (Conseil général, DRAC, Conseil régional).
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'ateliers mixage/MAO dans plusieurs lycées du département (à Lormont, Talence, Blanquefort) et dans des centres sociaux de l'agglomération bordelaise.
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Liens avec de nombreux lieux régionaux pour l'organisation de concerts ou d'ateliers mixage/MAO (Barbey, Krakatoa, Zoobizarre, l'Odyssée, l'AMAC, Le Réservoir, AREMA, Music'Action...). ▪ Participation au festival des Lycéens (tenue d'un stand et organisation d'un atelier mixage/MAO).
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec des structures nationales et internationales notamment pour le développement des artistes aidés par Génération Mix. • Adhérent du RAMA jusqu'en mars 2003.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> • Spectateurs qui assistent aux concerts organisés par Génération Mix. • Jeunes qui participent aux ateliers. • Musiciens professionnels ou en démarche de professionnalisation aidés par Génération Mix (management, recherche de partenariats, direction artistique...).

Génération Mix

Gironde

Commentaires pour replacer les structures étudiées dans le contexte de la Gironde

La Gironde compte 1,3 million d'habitants qui se répartissent en deux territoires distincts : 660 000 dans la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) et autant en milieu rural.

Dynamisme et déséquilibres de la CUB

A partir des années 80, **Bordeaux** s'est forgé une **identité rock** grâce à un cumul de facteurs : l'activisme de plusieurs personnalités et associations (dont Rockotone), la présence de certains **groupes locomotives** (notamment entre 1975 et 1982 puis avec des groupes comme Noir Désir ou Edgar de l'Est), les nombreux concerts place de la Victoire, des **labels productifs**, des **disquaires** spécialisés réputés, des **lieux emblématiques** (comme le Jimmy), l'agenda Clubs & Concerts, **plusieurs écoles** dont le CIAM, la Keyboard Class, Musiques au Pluriel...

Dans les années 90, deux salles rock phare, **le Théâtre Barbey** (Bordeaux), **le Krakatoa** (Mérignac) naissent et s'imposent dans le paysage professionnel musical. Elles obtiendront le label SMAC. Le théâtre Barbey abrite aussi une **Rocksckool**, dont le concept (déposé) sera repris dans plusieurs villes d'Aquitaine.

Aujourd'hui, des lieux comme le **Zoobizarre** (Bordeaux), positionné sur le champ des musiques électroniques, contribuent à la diversité des styles musicaux proposés aux publics.

La structure **AREMA, Rock & Chanson** (Talence) est également reconnue pour la qualité de son travail auprès des musiciens.

De même, les activités des associations Cabinet du docteur Larsène (Bègles) et ABC (Blanquefort) méritent d'être soulignées.

Cependant, ce dynamisme ne doit pas faire oublier le **déséquilibre de l'offre musiques amplifiées sur la CUB**, la rive droite restant sous-équipée. C'est d'ailleurs sur ce territoire – appartenant en partie à la géographie prioritaire de la **politique de la ville** – qu'une association, **Musiques de Nuit, concentre son action**, prolongeant l'organisation de concerts par des résidences d'artistes dans les quartiers populaires, cherchant à favoriser aussi une

participation active des habitants – Les Arbres à Palabres par exemple, indissociables du Festival des Hauts de Garonne, en sont l'un des symboles.

La diversité des lieux d'intervention de Génération Mix (ateliers MAO et DJ) témoigne aussi de ces besoins, principalement en milieu scolaire urbain.

Un milieu rural très demandeur

Si les élus ruraux girondins manifestent une certaine réceptivité aux musiques amplifiées, c'est souvent face au constat du désœuvrement d'une partie de la jeunesse des villages, par exemple ceux du Médoc affectés par certaines difficultés sociales (formes de délinquance, chômage, illettrisme...). La demande est souvent pressante. C'est dans ce périmètre que **Music'Action**, soutenu par le Krakatoa, propose son festival et ses ateliers.

Si spontanément les élus ruraux sont plutôt demandeurs d'aide à l'organisation de concerts, en particulier de « têtes d'affiche » ; ils se montrent tout à fait ouverts lorsque des propositions autour de pratique musicale leur sont faites. Ainsi en est-il des **Scènes Croisées, un dispositif de soutien aux musiciens amateurs**

(ateliers et organisation de tremplins) mené par la Rockschool Barbey et l'IDDAC.

La Rockschool propose par ailleurs un outil décentralisé, **le bus rock**, destiné à toucher tout particulièrement le milieu rural. Une convention avec le Conseil Général permet la gratuité des interventions pour les communes d'accueil.

Cet **atelier mobile d'aide à la création** (répétition, premiers enregistrements avec suivi pédagogique d'un musicien) : utilisé 30 journées en 98 (10 groupes), il a servi 125 journées en 2002 (26 groupes). Si la satisfaction des élus devant ces actions est nette, l'enjeu est de réussir à bien leur faire mesurer la valeur de ces pratiques musiques amplifiées, au-delà du simple loisir.

Parmi les chantiers de la politique culturelle du Département : les territoires et les pratiques amateurs

Si en Gironde le Conseil Général accorde, par le biais de l'IDDAC, plus de subventions aux structures musiques amplifiées que dans d'autres départements – notamment parce qu'il a fait le choix de ne pas financer l'enseignement musical –, les disparités sont importantes : de 5 000 euros à 87 000 euros (en 2002).

En fait, **la répartition des subventions est surtout le « reflet de l'histoire »**, les aides aux structures les plus anciennes sont en général reconduites. Des redéploiements seraient interprétés comme une remise en cause du travail accompli et ne sont *a priori* pas envisagés.

D'un autre côté, le budget culturel n'est pas extensible. Sachant que la culture ne fait pas partie des compétences obligatoires du Département il est même parfois difficile à maintenir lorsque des transferts de charges interviennent comme c'est le cas cette année avec l'APA (Allocation Personnes Agées). Il en résulte que les marges pour financer directement de « nouveaux arrivants » apparaissent réduites.

Les pratiques amateurs sont l'un des chantiers considérés comme important (mise en place d'un schéma départemental), ce qui permettrait de contrebalancer les déficits constatés de l'enseignement musical sur le département. Du fait de la faible implication des collectivités, il apparaît comme en dessous des besoins : l'offre est essentiellement privée, les méthodes pédagogiques sont assez classiques, et les bénéficiaires sont surtout les classes moyennes.

A l'avenir, si le critère de l'association restera une des conditions pour mobiliser le soutien du Conseil Général, **l'approche territoriale sera de plus en plus déterminante**, en raison de son engagement fort dans les chartes de développement durable (suite aux lois Voynet-Chevènement)

Une fois mieux éclaircie, cette dimension, déjà engagée chez la plupart des structures musiques amplifiées étudiées, sera peut-être **un critère pour mieux valoriser leur travail**, en particulier en ce qui concerne celui d'associations actuellement en difficulté – on peut penser notamment à Music'Action.

Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département des Landes³

- ★ Cartes signalétiques des structures
- ★ Commentaires sur le contexte départemental

³ Source : Enquête de terrain et entretiens téléphoniques (cf. liste des personnes interrogées en annexe).

Carte signalétique	
TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville de 29 489 h (agglomération de 40 000 h), préfecture du département des Landes. ▪ Situation en centre-ville.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mairie de Mont-de-Marsan (après enquête auprès de plus de 1000 jeunes de l'agglomération montoise faisant apparaître la nécessité de création d'un lieu de rencontres à dominante musicale). ▪ Création du lieu en 1995. ▪ Association loi 1901 en convention avec la mairie.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un lieu culturel de diffusion et des espaces de répétitions adaptés aux musiques actuelles. • Créer un lieu d'échanges auprès d'un public large y compris provenant de « quartiers sensibles » autour d'événements, manifestations culturelles ou accompagnement de projets.
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> • De 20 à 30 concerts par an (environ 350 spectateurs par concert soit une fréquentation moyenne d'un peu plus de 50 %). • Répétition (2 studios). • Formation - information : Rock'School, intervention en milieu scolaire. • Accompagnement de groupes et soutien à la scène départementale. • Résidences d'artistes (activité en progression depuis deux ans). • Activités complémentaires (expos, ateliers théâtre, BD, cirque).
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • 7 permanents dont 3 sont salariés de l'association (directeur, chargée de la programmation et de la communication, secrétaire comptable) et 4 mis à disposition par la mairie (3 animateurs et 1 régisseur). Les 3 salariés sont sous contrat aidé (1 FONJEP et 2 emplois-jeunes).
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Espace diffusion : Salle de concert de 600 places en sous-sol. • Espace répétition-formation : 2 studios de répétition utilisés également par la Rock'School au 1^{er} étage. • Espace rencontre/accueil et espace information/administration au rez-de-chaussée.
REPERES BUDGETAIRES 2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 290 000 euros dont 57 000 en frais de personnel et 44 000 en cachets artistiques.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoin d'agrandissement pour créer des salles de cours spécifiques afin de concilier les activités de formation et de répétition. Besoin qui n'est pas encore formalisé à l'état de projet.

Le lieu dans son environnement	
PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Premier partenaire financier : la municipalité (environ 25 % des recettes avec le volet politique de la ville). Forte volonté municipale à l'origine du projet. ▪ Liens importants avec les institutions départementales : Conseil général (7 % du budget), DDJS, DDASS. ▪ Aide du Conseil régional mais aucune subvention de la DRAC depuis 3 ans. ▪ FASILD.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liens réguliers avec de nombreuses manifestations locales (fête de quartiers...), avec des associations à caractère social et avec différentes structures culturelles (service culturel municipal, bibliothèques). ▪ Fort partenariat avec l'Ecole Nationale de Musiques et de Danse des Landes. Une convention triennale lie les 2 structures pour l'organisation d'actions communes. • Ateliers de pratique artistique dans 2 lycées montois et interventions dans des écoles et des collèges.
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Liens avec des structures du RAMA : Musiques de Nuits Diffusion pour l'organisation de résidences d'artistes, Génération Mix pour de la diffusion de musiques électroniques, Barbey (réseau rock'school).
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Adhérent du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes qui profitent d'un lieu d'échanges. • Musiciens amateurs en recherche de lieux de répétition, de cours ou de conseils. • Musiciens en démarche de professionnalisation pour des conseils (législation...) ou pour des résidences (apprentissage de la scène, répétition accompagnée). • Spectateurs pour les concerts (environ 7000 par an) principalement de l'agglomération mais aussi des Landes et des départements limitrophes et tout public sur les temps de résidence d'artistes.

CaféMusic' / AMAC

Mont-de-Marsan

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Siège à Pontonx-sur-Adour. Déménagement envisagé en 2003 sur la ville de Saint-Paul-Les-Dax mais toujours à l'état de projet. Intervention sur l'ensemble du territoire départemental.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil général des Landes et un collectif d'acteurs associatifs du département. Création en 1995. Association loi 1901.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> Développer les musiques amplifiées sur le département en se positionnant comme relais professionnel. Etre un outil d'information et d'accompagnement de projets pour les acteurs départementaux (musiciens amateurs, musiciens en voie de professionnalisation, élus, associations...).
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> 150 adhérents. Accompagnements de projets de musiciens/groupes (environ 150 musiciens – 25 groupes accompagnés par an) : conseils, répétition accompagnée, dispositif complet d'accompagnement (« <i>La Marmite</i> »). Formation-information : intervention en milieu scolaire, journées d'information, journal sur l'actualité départementale... Accompagnement à la diffusion : organisation/co-organisation d'environ 15 concerts par an.
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> 3 permanents : 1 directeur, 1 musicien-conseil, 1 chargée de développement-culturel (en contrat emploi-jeune). Le renforcement de l'équipe salariée est envisagé sur la période 2003-2004 (sur un poste de chargé de l'information et de la communication).
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Espace bureaux accessible aux musiciens/groupes/associations faisant l'objet d'un accompagnement (mise à disposition de matériel bureautique, accès au centre de ressources).
REPERES BUDGETAIRES 2001	<ul style="list-style-type: none"> Environ 140 000 dont 69 000 en frais de personnel.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> LMA s'engage activement en matière d'aménagement du territoire, en s'appuyant notamment sur les Pays. Par exemple, l'association participe au conseil de développement du Pays Adour-Landes-Océanes.

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> Pas de vocation à entretenir un lien privilégié avec une seule commune. Liens avec des communautés de communes et des pays. Lien prépondérant avec le Conseil général (38 % du budget) et soutien de la DDJS. Soutien fort des institutions régionales (Conseil régional et DRAC : 31 % du budget).
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Projets et liens (accompagnements/co-réalisation) avec des associations & collectivités du département. Participation aux pays (notamment le Pays Adour Landes Océanes) et communautés de communes du département. Accompagnement et suivi de projets de musiciens lycéens (4 lycées pressentis pour 2003), notamment en vue du festival des lycéens.
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> Le musicien-conseil de LMA est chargé par le Conseil régional de la sélection des groupes pour le Festival des lycéens en lien avec l'OARA.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'adhésion à la Fédurok (membre associé). Adhérent de la Fédémag (Fédération nationale de la presse musicale et culturelle indépendante). Projet d'adhésion au Collectif, structure informelle regroupant Le CRY, le Florida, l'ARA et Tremolino. Partenariats avec différents lieux de diffusion hors-région (Le Café de la Plage - 78, la Barakason – 44, etc.). Partenariat avec l'IRMA / Adhérent du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> Musiciens/groupes qui peuvent bénéficier d'un accompagnement. (env. 150 musiciens par an). Spectateurs pour les concerts organisés par LMA (3230 en 2001). Associations-collectivités qui peuvent bénéficier de l'expertise de LMA.

LMA (Landes Musiques Amplifiées)

Landes

Commentaires pour replacer l'AMAC et LMA dans le contexte des Landes

A dominante rurale, le département des Landes (327 400 habitants) est le deuxième plus vaste de France. Une activité thermale importante et une centaine de kilomètres de plages ont par ailleurs donné aux Landes une forte identité touristique.

Au point de vue musical, les Landes sont marquées par la **tradition des bandas**, orchestres d'harmonie mobiles d'influence espagnole. Intervenant lors de manifestations festives, elles sont particulièrement présentes lors de spectacles taurins – corridas ou courses landaises. L'**importante culture taurine** du département joue également un rôle dans le champs des musiques actuelles/amplifiées. Par exemple, nombre de concerts de

musiques estivaux se déroulent dans les arènes (notamment à Dax et Mont-de-Marsan). Le plus célèbre de ces événements fut sans conteste le festival punk de Mont-de-Marsan qui - en réunissant notamment Police et Les Clash en août 1977 dans les arènes de Mont-de-Marsan - est considéré comme une date majeure du mouvement punk en France. D'ailleurs, jusqu'au milieu des années 90, les opérateurs qui interviennent dans le champs des musiques actuelles/amplifiées sont principalement privés. Ils assurent uniquement une activité de diffusion, notamment l'été.

L'amorce d'une prise en compte publique des musiques actuelles/amplifiées (1995)

En 1995, après sollicitation d'associations, le Conseil général et notamment son délégué à la musique, Frantz Delplanque, décide de s'engager dans une **démarche de développement des**

musiques actuelles/amplifiées sur le département des Landes. Une cinquantaine d'associations présentes sur le département (groupes de musiciens, organisateurs de

concerts) se réunit pendant un an en groupes de travail et assemblées plénières dans l'objectif d'élaborer un projet. L'idée générale est de constituer une fédération d'associations ayant pour missions principales d'organiser une activité **d'aide à la professionnalisation** (accompagnement de groupes...) et d'**information** (centre de ressources, journal...) en matière de musiques actuelles/amplifiées sur le département. Une **activité de diffusion** est également envisagée, avec comme principe d'organiser des concerts sur toutes les communes des Landes, notamment avec un grand festival (« *du 15 au 15* ») l'été.

Parallèlement à ce projet, la mairie de Mont-de-Marsan émet le souhait – après enquête auprès de plus de 1 000 jeunes montois – de créer **un lieu de rencontres pour les jeunes avec une dimension musicale** (café-musique, studios de répétition).

LMA et l'AMAC

Depuis leur séparation, **LMA et l'AMAC mènent leurs projets en parallèle sans concertation**. L'AMAC a poursuivi ses projets en matière de musiques actuelles/amplifiées sous le nom AMAC/CaféMusic', notamment en conservant un important volet diffusion et en développant une activité de formation (Rockschool). L'AMAC développe par ailleurs des actions de sensibilisation en

Les deux projets se rapprochent et un montage se dessine. Ainsi, la municipalité de Mont-de-Marsan ouvre fin 1995 un lieu, la **Maison Coluche, gérée par l'AMAC (Association Montoise d'Animations Culturelles)**. Le collectif d'associations appelé **LMA (Landes Musiques Amplifiées)** conserve ses ambitions départementales mais prend en outre en charge les activités musiques actuelles/amplifiées de la Maison Coluche et notamment **la programmation de la salle de diffusion**.

Les deux associations connaissent rapidement des difficultés organisationnelles. Après le décès du directeur de LMA, personnalité qui a joué un rôle moteur essentiel dans la définition du projet, les deux structures ne parviennent plus à travailler ensemble et décident de se séparer.

milieu scolaire, et des ateliers-résidences dans des quartiers dans le cadre du contrat de ville de Mont-de-Marsan.

LMA, sans lieu propre de diffusion, a poursuivi ses actions à vocation départementale, notamment du point de vue de l'accompagnement de groupes, le développement de carrières et l'intervention en milieu scolaire.

LMA est par ailleurs impliquée dans une démarche d'accompagnement de politiques publiques, notamment en participant activement aux volets culturels **des pays** présents sur le département des Landes. LMA n'a pas vocation à devenir opérateur. Sa mission fondamentale consiste à accompagner des

projets, d'apporter ses compétences et son expertise au développement de projets sur le département.

Aujourd'hui, L'AMAC est donc un lieu ancré sur un territoire local (la ville de Mont-de-Marsan), **LMA restant une structure à vocation départementale.**

L'ENMDL, l'ADAM et les autres acteurs

Un **troisième acteur majeur** s'est en outre imposé sur le département : **l'ENMDL (Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes)**. Son intervention se situe naturellement au niveau de la formation, de la simple sensibilisation jusqu'au cursus professionnel. En effet, l'ENMDL a mis en place un CFEM (Certificat de Fin d'Etudes Musicales) Musiques actuelles, ainsi qu'un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales) Musiques actuelles. L'ENMDL est le seul établissement aquitain à proposer un DEM Musiques actuelles. Il est important de noter que l'AMAC et l'ENMDL ont signé une convention triennale définissant des axes de travail en commun, notamment en termes de mises à disposition de locaux et de personnel.

Enfin, on ne peut oublier l'action de **l'ADAM Landes** qui pilote des projets propres en matière de diffusion, d'action artistique ou de résidences d'artistes.

D'autres acteurs associatifs interviennent également sur le département dans le champs musiques actuelles/amplifiées:

- Depuis 1987, l'association **Musicalarue** organise chaque été le festival de Luxey axé sur les arts de la rue et la musique (150 bénévoles concernés, plus de 22 000 spectateurs en 2002), ainsi qu'une dizaine de concerts tout au long de l'année. Musicalarue gère par ailleurs une école de musique et met en place des ateliers autour du cirque et des percussions.
- Créé en 1997, le **collectif PQ** (une vingtaine d'associations et une cinquantaine d'individus) édite un fanzine et organise une manifestation annuelle pluridisciplinaire, Le Mix, qui rencontre un succès public et l'estime des artistes.
- Ouvert depuis 1 an, le studio d'enregistrement associatif **RDC** (Cazère-sur-l'Adour) a été utilisé par une vingtaine de groupes. Toutefois, l'action de ces quelques acteurs cités pour exemple reste à l'évidence plus modeste que celle des acteurs précités.

Quelques orientations

La participation de LMA aux pays du département (notamment le pays Adour-Landes-Océanes) montre combien les musiques actuelles/amplifiées ont gagné une certaine visibilité sur le département des Landes. L'implication dans les pays ou les communautés de communes semble être par ailleurs un axe de développement tant pertinent que prometteur.

Toutefois, le besoin de **clarification du paysage départemental des musiques actuelles/amplifiées** se pose afin de gagner en visibilité, notamment auprès des institutions régionales. Les dissensions entre l'AMAC et LMA sont en effet mal comprises par les institutions. De même, ce climat général a pu – de façon

ponctuelle – être préjudiciable à certains acteurs interrogés. Dans le même temps, ces deux structures – les seules du département à être dédiées pleinement aux musiques actuelles – ne travaillent pas au même niveau et n'ont pas vocation impérative à travailler ensemble. Il est simplement important d'aboutir à une **meilleure concertation**. En outre, tout en consolidant les structures actuelles, l'arrivée de nouveaux acteurs et initiatives demande à être encouragée. Le segment de la répétition, peu couvert sur le département, pourrait constituer un axe de développement.

Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département du Lot-et-Garonne⁴

- ★ Cartes signalétiques des structures
- ★ Commentaires sur le contexte départemental

⁴ Source : Enquête de terrain et entretiens téléphoniques (cf. liste des personnes interrogées en annexe).

Carte signalétique	
TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville de 33 000 h (agglomération de 70 000 h), préfecture du département du Lot et Garonne, plus petit département de la région, à dominante rurale. ▪ Situation en centre-ville.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mairie d'Agen avait la volonté de développer un lieu culturel sans en être le porteur du projet. Elle lance un appel d'offre et recrute un chargé de mission – Philippe Berthelot - qui monte le projet et l'association avec les acteurs locaux, en tenant compte de l'histoire du lieu (ancien cinéma). Philippe Berthelot sera directeur du Florida jusqu'en 1999. ▪ Création du lieu « Florida » en 1993 (création de l'association ADEM en 1992). Mise à disposition du lieu par la mairie.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les pratiques musicales autour des musiques amplifiées.
INDICATEURS D'ACTIVITES 2002	<ul style="list-style-type: none"> • 28 concerts en 2002 et 22 concerts « hors les murs ». • Répétition : 5 studios • Accompagnement pédagogique de groupes, d'individus (cours individuels et collectifs) et de scolaires (9 accompagnements de projets scolaires). • Accompagnement multimédia auprès de public et des scolaires. • Accompagnement de groupes et d'associations locaux ou départementaux. • 24 résidences d'artistes en 2002. • Participation à la réflexion, à la structuration et au développement du secteur des musiques amplifiées, de la pédagogie et du multimédia (interventions et participations dans plusieurs colloques, comités de réflexion ou groupes de travail) • Activités complémentaires (expos, accompagnement aux risques sonores).
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • 16 permanents dont 4 emplois non aidés (8 emplois jeunes, 2 CEC et 2 contrats de qualification). • 10 intervenants environ pour l'accompagnement pédagogique. • 15-20 bénévoles ponctuels ou réguliers
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Espace diffusion : salle de concert de 750 places en sous-sol. • Espace répétition: 5 studios de répétition en sous-sol. • Espace rencontre-information : au rez-de-chaussée. • Espace Culturel Multimédia (ECM), au rez-de-chaussée.
REPERES BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 1 100 000 euros. 70 % de subventions, 13 % d'aides à l'emploi, 17 % de recettes propres. 30 % de frais de personnels.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contexte politique municipal ayant changé aux dernières élections, quelles seront les nouvelles orientations des pouvoirs publics en matière de musiques actuelles ? Même question sur le changement politique de l'Etat. ▪ Le dispositif des emplois jeunes prenant fin, quel avenir pour l'emploi professionnel dans le secteur culturel ? ▪ Réflexion sur l'accompagnement pédagogique et artistique des musiques actuelles.

Le lieu dans son environnement	
PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions,...)	<p><i>Pour le fonctionnement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville d'Agen, premier partenaire financier (+ contrat de ville). ▪ DRAC à même hauteur que ville. ▪ Conseil général 42 (presque même hauteur). ▪ Conseil Régional. ▪ FASILD. <p><i>Pour les activités :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère de l'environnement (Risques auditifs). ▪ Département (DDJS, DDASS). ▪ DRAC – Actions scolaires.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Communautés de communes pour les actions de diffusion « hors les murs » ▪ Associations locales pour divers accompagnements. • Les écoles scolaires, pour des projets et des ateliers d'accompagnement à la pratique musicale (9 écoles) et multimédia (4 écoles). ▪ Liens avec de nombreuses manifestations locales (fête des quartiers) et avec des associations à caractère social.
PARTENAIRES REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présidence de Médias-Cités, centre de ressources et de développement des usages NTIC. ▪ Rencontres ponctuelles avec des structures des départements voisins.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Directrice du Florida Vice-présidence de la Fédurok (fédération nationale des lieux de musiques amplifiées). • Administrateur de l'association RICE (association pour la réflexion et l'initiative dans la relation culture et économie) • Membre du collectif pédagogie, réseau qui regroupe l'ARA (Roubaix), le CRY (St Germain en Laye) et le Florida (Agen) autour des pédagogies développées dans les musiques amplifiées.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> • 574 adhérents (39 % agenais, 17 % de l'agglomération, 38 % sur le reste du département, 7 % autre département). • Jeunes qui profitent d'un lieu d'échanges et de l'ECM. • Musiciens amateurs en recherche de lieux de répétition, de cours ou de conseils (296 groupes y répètent en 2002). • Musiciens professionnels ou en voie de professionnalisation pour des conseils, des résidences... • Spectateurs pour les concerts (environ 350 spectateurs par concert - fréquentation moyenne d'environ 50 %).

Le Florida / ADEM

Agen

Commentaires pour replacer Le Florida dans le contexte du Lot-et-Garonne

Un développement des politiques culturelles en lien avec l'aménagement du territoire...

A dominante rurale, le département du Lot et Garonne a connu, dès l'apparition des lois de décentralisation, un fort engagement dans la politique d'aménagement du territoire. En effet **le département est presque entièrement structuré en communautés de communes, en communautés d'agglomération, voire en Pays**. Dès le départ, beaucoup de communes et de communautés de communes se dotent de la compétence culturelle et, vers la fin des années 90, avec l'apparition du dispositif « emplois jeunes », certaines embauchent des agents de développement culturel.

Historiquement, le département comprend un **tissu associatif dense**, notamment au niveau du théâtre. Certaines de ces structures travaillent en réseau, mais rien n'est réellement organisé. Le développement d'une politique publique culturelle apparaît avec la structuration du territoire et l'embauche d'agents de développement culturel dont une des fonctions est de créer des liens entre les différentes associations culturelles « afin de créer une politique culturelle cohérente sur le territoire ».

Par ailleurs, deux associations naissent et contribuent à la construction de politiques culturelles départementales : **l'ADEM** (association pour le développement de l'expression musicale) qui gère l'équipement du Florida et se concentre sur les musiques actuelles et, **l'ODAC** (office départemental d'action culturelle) qui contribue au développement du théâtre, de la musique (sauf des musiques actuelles), de la danse,... L'ADEM-Florida, tout comme l'ODAC, s'appuie sur la structuration territoriale et sur les agents de développement culturel pour créer un réseau départemental, centré essentiellement sur la diffusion, mais également sur la formation. Bien qu'elle gère le même réseau d'acteurs, les deux structures ont assez peu de liens entre elles.

Le rôle du Florida dans le développement des musiques actuelles sur le Lot et Garonne...

Le Florida ouvre ses portes en mars 1993. Ce projet culturel et artistique part d'une initiative de la mairie d'Agen qui veut créer un équipement culturel à destination des jeunes de la ville et de ses environs. Dès le départ, la mairie décide de ne pas être porteuse du projet et de le déléguer à une association. Philippe Berthelot, chargé de mission, est embauché pour faire l'étude et la préfiguration de cet équipement ; il en deviendra le directeur par la suite.

Plus que sur la diffusion, le projet artistique et culturel du Florida repose sur l'accompagnement pédagogique aux pratiques amateurs : des studios de répétition sont créés, des cours de musique sont proposés ainsi qu'un espace culturel multimédia. Très rapidement, l'ADEM (association qui gère le Florida) reçoit une **mission départementale d'information et**

de formation sur les musiques actuelles et des actions de diffusion « hors les murs » se mettent en place sur l'ensemble du département. Au commencement de ces actions « au cœur des campagnes », l'ADEM-Florida travaille en relais avec de jeunes associations locales (Staccato, Kezaco,..). Lorsque les territoires se dotent d'agents de développement culturel, les conventions de diffusion sont signées avec ces derniers.

Aujourd'hui, en matière de musiques actuelles, **le Florida reste l'équipement le plus structuré et le principal acteur sur le département**. Avec ses actions de diffusion « hors les murs », **il contribue à créer un réseau départemental de musiques actuelles**. Le département lui verse d'ailleurs une subvention conséquente pour cette mission (environ 1 million de francs).

Enjeux et perspective par rapport à une structuration en réseau...

Le regard des différents acteurs institutionnels sur le développement de la politique culturelle publique en matière de musiques actuelles est assez **pessimiste**. En effet, beaucoup d'emplois jeunes arrivent à leur terme et les moyens financiers pour leur reconduction ne sont pas toujours prévus. En plus,

certains signalent que, selon les territoires, **la politique de diffusion des musiques actuelles est assez inégale**. Il est vrai que la majorité de la population qui se situe entre 18 et 35 ans vit dans le bassin agenais, un des territoires les mieux pourvus en diffusion de musiques actuelles. Par ailleurs, si certains agents

de développement culturel disparaissent, **le tissu associatif des musiques actuelles est peu dense** : seule deux ou trois associations sont concernées, encore ne couvrent-elles pas l'ensemble du département. L'avenir de la politique en matière de musiques actuelles, outre le Florida qui n'est pas remis en question, est donc assez incertain.

Si le Florida a participé à la création du RAMA, il s'en est retiré en 2000 entre autres pour non respect du volet « évaluation » de la charte du RAMA qui parvenait à terme

Aujourd'hui, **il semble que la structuration départementale soit privilégiée par rapport à une structuration en région**. Même s'il existe déjà un réseau départemental de musiques actuelles à travers le Florida, il s'agit aujourd'hui de le maintenir et de le développer, en y intégrant peut être d'autres acteurs culturels (le musée, l'école de musique,...) et en créant des

complémentarités avec d'autres politiques, comme celle de la jeunesse par exemple. Ce réseau départemental « élargi » contribuerait à créer une politique culturelle « *cohérente et complémentaire sur l'ensemble du département* ».

Quant à une structuration des structures de musiques actuelles en région, elle serait possible mais ne concernerait peut être pas l'ensemble des acteurs culturels. **Il est possible d'imaginer qu'une structure puisse participer à un réseau régional, pas en son nom propre mais en tant que représentante de l'ensemble des structures culturelles de musiques actuelles** (même si des associations comme l'AMAC ou Staccato seraient intéressées pour adhérer au RAMA). Par ailleurs la structuration en région paraît intéressante mais davantage sur des problématiques politiques telles que l'avenir des emplois jeunes, la politique culturelle en milieu rurale..., que sur des problématiques artistiques.

Les structures significatives dédiées aux musiques actuelles/amplifiées dans le département des Pyrénées-Atlantiques⁵

- ★ Cartes signalétiques des structures
- ★ Quelques commentaires sur le contexte départemental

⁵ Source : Enquête de terrain et entretiens téléphoniques (cf. liste des personnes interrogées en annexe).

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Billère, agglomération de Pau, près de 150 000 habitants, deuxième métropole d'Aquitaine. ▪ Situation en centre-ville.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créée en 1983 par un groupe de musiciens, l'association loi 1901, Ampli bénéficie aujourd'hui du récent contexte politique porteur : la communauté d'agglomération définit la culture <i>comme « une ambition commune de développement »</i>.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des activités aux musiciens un lieu pour répéter. • Impulser une vie culturelle dynamique et moderne par la programmation de concerts rock. • Avec + de 20 ans d'expérience, l'Ampli revendique son professionnalisme.
INDICATEURS D'ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> • Répétition et enregistrement. • Accompagnement de groupes et d'association au travers du dispositif l'Adaptateur : suivi technique, pédagogique, aide à la diffusion. • En moyenne 2 concerts par mois : premières scènes, ouverture parfois à l'international. • Ouvert jusqu'à 50 semaines par an. • Information : journée de sensibilisation, édition d'une plaquette L'amplificateur (autrefois fanzine).
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • 6 permanents : 1 directeur, 1 régisseur, 1 programmeur, 1 chargée d'aide au projet, 1 accompagnateur de répétition, 1 accueil répétition (dont 3 emplois-jeunes).
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Ampli occupe 600 m² sur les 6000 m² de la vaste friche des Abattoirs. • 4 studios répétition équipés (2 avant) dont 1 équipé enregistrement. • Espace diffusion : Salle de concert de 200 m². • Espace accueil/ressources. • Acoustique aux normes (après des erreurs au départ).
REPERES BUDGETAIRES 2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget proche des 160 000 euros. Subventions = 50 %. Ressources propres = 12 %. Masse salariale = 50 %.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver sa place au sein d'un projet ambitieux d'un pôle culturel pilote alliant plusieurs disciplines : cultures électroniques, création jeune public, création cirque, une compagnie de danse. ▪ Affirmer son envergure au-delà de la métropole avec une mission départementale d'information. ▪ Relancer l'activité formation courte sur le champ de l'initiation pour les musiciens et associations (technique, administratif...)

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Premier partenaire financier : la communauté d'agglomération. ▪ Signature d'une convention triennale : avec l'Etat (DRAC), la Région Aquitaine, le Conseil général des Pyrénées Atlantiques, la communauté d'agglomération Pau Pyrénées et peut-être Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. ▪ Aide du Conseil régional.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'absence de lieu de diffusion (jusqu'à l'installation dans la friche) a sans conteste favorisé le développement d'un partenariat dense et varié. ▪ Le collectif des Abattoirs : Enfin le Jour, Mauvais Esprit, L'Agora, Acces(s) – Sonic Circus Family (regroupement de 5 diffuseurs locaux) – Jazz à Oloron... ▪ Médiathèque (conférences sur les musiques traditionnelles). ▪ Fondation Crédit Agricole (festival Rock in Béarn). ▪ Cinéma Le Méliès (prestations musicales sur films muets). ▪ Festival cultures d'automne (lorsqu'il existait). ▪ Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).
PARTENAIRES REGIONAUX EXTRA REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Liens avec des structures du RAMA : Barbey (stage scène). AREMA, LMA, Krakatoa et OARA (Les petits plateaux). • Contacts informels avec le Florida. • Conseil Général 65 (pas de subvention). • Le Cri'art à Auch. • La gespe (Tarbes), centre de musiques actuelles.
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Adhérent du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<p>Suite à l'installation dans la friche, toutes les activités sont en expansion (y compris les journées d'info dont l'audience devrait augmenter).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une quarantaine de groupes à l'époque des 2 studios de répétition (65 aujourd'hui) : 50 % de Pau, 20 % de Billère, 30 % d'autres localités. Moyenne d'âge inférieure à 24 ans. • Une dizaine de groupes en voie de professionnalisation bénéficient de l'Adaptateur. • 400 adhérents à ce jour (en hausse chaque mois). • Spectateurs des concerts (7000 spectateurs/an avec des jauges différentes, concerts payants ou gratuits).

L'Ampli / Billère (Agglo. de Pau)

Carte signalétique

TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Activités éclatées sur deux sites à Bayonne (zone contrat de ville) et à Anglet.
INITIATEURS DE L'ACTIVITE & STATUT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Un passionné (Frédéric Vélez) qui après une expérience de responsable de Rock School (Théâtre Barbey) revient dans sa région d'origine, le pays basque lance, en 1993, avec des amis musiciens des ateliers rock dans les collèges et lycées. L'association loi 1901 obtient des locaux provisoires où elle ouvre une école de musique.
OBJECTIFS INITIAUX	<ul style="list-style-type: none"> Etre un réseau d'appui pour le développement de l'expression musicale par la formation, la pratique et la création. L'enseignement est essentiellement axé sur le plaisir de jouer.
INDICATEURS D'ACTIVITES 2001	<ul style="list-style-type: none"> Rock school : 1525 H de cours niveau initial : cours en petits groupes (3/4) : basse, batterie, guitare, cuivres, percussions et claviers pour l'essentiel. 1700 H Formation professionnelle continue sonorisation, enregistrement, technologies musicales. Activité multimédia, enregistrement. Ateliers en milieu scolaire (cycle de 20 h, djembé, mix).
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> 5 permanents (régisseur, coordinateur, chargé d'accueil, trésorier, et président). une quinzaine de musiciens professeurs.
LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> 250 m² à Bayonne mis à disposition par la ville : 6 salles de cours (insonorisation insuffisante), espace accueil. 110 m² à Anglet mis à disposition par la ville : 3 salles de cours, 2 salles de répétition, accueil.
REPERES BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Environ 128 000 euros, frais de personnel réduit.
QUESTIONS PRINCIPALES POUR L'AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'un centre de musiques amplifiées avec des studios à l'acoustique adaptée, une petite salle de diffusion (250/300 places). Projets d'un bus rock et d'un chalutier rock conditionné à l'amélioration de la situation existante.

Le lieu dans son environnement

PARTENAIRES FINANCIERS (mairie, institutions...)	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat privilégié avec le contrat de ville du BAB (Biarritz-Bayonne-Anglet). Mise à disposition des locaux par les villes de Bayonne et Anglet. Plus de soutien de la DRAC. Diversité de partenaires financiers : CAF, CDC, FASILD. Partenariat progressif avec la ville.
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> 1/2 douzaine de collèges et lycées (après-midi banalisés). Structures socioculturelles.
PARTENAIRES REGIONAUX ET EXTRA REGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> OARA. Partenaires transfrontaliers (Espagne).
RESEAU MUSIQUES ACTUELLES	<ul style="list-style-type: none"> Adhérent du RAMA.
UTILISATEURS USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> Musiciens env. 180 inscrits par an, de 7 à 77 ans, 25 % de public féminin. Existence d'une liste d'attente. Satisfaction à 85 % grâce à convivialité et pédagogie. Rayonnement large : 2/3 usagers hors BAB. Élèves bénéficiant des ateliers en milieu scolaire. Personnes en difficulté grâce à des tarifs accessibles Projet avec des enfants sourds.

EBAKI

Pyrénées Atlantiques

Commentaires pour replacer l'Ampli et EBAKI dans le contexte des Pyrénées-Atlantiques

Le premier centre de musiques amplifiées du Béarn (et du département) : l'Ampli

En se dotant récemment de la compétence culturelle placée comme « *une ambition commune de développement* », la communauté d'agglomération Pau Pyrénées a inauguré quatre grands chantiers : la médiathèque, la mise en réseau des écoles de musiques, la mise en place d'un service d'archives/mémoire, et la réhabilitation de la friche des Abattoirs à Billère. Il s'y construit actuellement un ambitieux **projet de laboratoire artistique interdisciplinaire** autour des cultures électroniques (Accè(s)), de la danse (compagnie Enfin le Jour), de l'art contemporain et du théâtre jeune public (Agora), du cirque (Mauvais Esprit) et des musiques amplifiées/actuelles au travers des activités de l'Ampli. Après avoir géré pendant de nombreuses années des locaux de répétition à Pau, l'association a inauguré officiellement en mars 2003 **le premier centre de musiques amplifiées du département** — où Ampli est installé

depuis plusieurs mois. Les axes du projet sont la répétition, la formation, la diffusion, et une mission départementale d'information (pour le Béarn) avec label « pôle ressources » attribué par le Conseil Général.

Dans le cadre de ce label, L'Ampli pourra par exemple, après avoir aidé l'an dernier la ville d'Oloron à mettre en place un tremplin, continuer à accompagner cette commune qui depuis deux ans se positionne en faveur des musiques amplifiées : organisation de concerts dans un ancien bâtiment industriel, création prévue de studios de répétition, soutien à l'association Illurock. L'Ampli poursuivra aussi ses échanges avec Radio Oloron, dont 40 % de la diffusion est consacrée aux musiques amplifiées.

Des déséquilibres littoral/arrière pays pour les équipements musiques amplifiées en Pays Basque

En Pays Basque, c'est surtout au sein des *Gaztetxe* (l'équivalent des maisons des jeunes) que la diffusion régulière des concerts s'effectue, le *rock basque* y est prégnant car la culture basque est bien ancrée. Elle est d'ailleurs véhiculée par de nombreuses manifestations culturelles (souvent doublées de débats) et ont un indéniable succès : chaque été par exemple, le festival « L'Eurock des peuples » de l'association Piztu rallie des milliers de spectateurs (en dehors des politiques publiques).

En fait, il n'existe pas encore au pays Basque de « centre de musiques amplifiées » en tant que tel.

Si depuis 10 ans, les associations **Ebaki** (Anglet et Bayonne) et Lanetik Egina (Hendaye) se consacrent à la pratique musicale (répétition, ateliers, cours...), si la qualité des enseignants nous a été rapportée, leurs locaux ne sont pas suffisamment adaptés sur le plan acoustique. D'autre part, la carence en lieux de diffusion dédiés musiques amplifiées semble réelle. Il pourrait être imaginé une mise aux normes et amélioration du confort et une extension de ces deux structures.

Ebaki a d'ailleurs le projet d'une salle de diffusion de petite jauge (300 places) en complément de ses activités. **Pour les**

responsables du contrat de ville BAB, Ebaki, en tant qu'opérateur de référence en termes d'action culturelle (ancrage réel sur le territoire, travail de fond auprès de nombreux publics – scolaires par exemple, expérience) a le potentiel pour porter un projet plus complet, plus ambitieux autour des musiques amplifiées.

Lanetik a également émis un projet de centre de musiques amplifiées nommé « Bidossa Txingudi », mais sur le bassin de Heandaye, Fontarrabie, Irun.

La ville de Biarritz est également porteuse d'un projet d'envergure, un pôle jeunesse au sein duquel est prévu un équipement musiques comportant un axe diffusion (salle de 800 places), répétition-création (4 studios), formation, espace bar cafétéria (budget total estimé à 2,43 millions d'euros). S'il est en phase de concrétisation pour la phase architecturale (lancement au printemps des concours), aucune association ou personne n'est encore missionnée sur le projet plus opérationnel (à la période où nous rédigeons ce rapport).

Ces structures, existantes ou futures, sont situées sur le littoral, où vivent 70 % des 262 000 habitants. En **pays basque**

intérieur, alors que le tissu associatif est riche, les bals et concerts fréquents, les besoins non couverts en matière de musiques amplifiées restent importants — même si on peut signaler des initiatives intéressantes comme celle de la petite commune Hasparren qui a récemment inauguré une maison des services publics (le Centre Elgar), comportant entre autres une médiathèque et une salle de musiques amplifiées.

Concernant la répétition, face au nombre très insuffisant de locaux, des projets germent comme celui de l'association Kultulan, mais aussi celui d'Ebaki qui, lorsque son avenir sera plus clair, pourrait pousser plus loin **la réflexion autour de l'idée d'un bus-rock**. Un véhicule itinérant de type pourrait peut-être d'ailleurs être porté par plusieurs structures dans l'idée de sillonner l'ensemble du Pays Basque et peut-être même de relier le Béarn ?

Pour corroborer l'étendue des besoins et l'utilité d'un véhicule itinérant, nous citerons à titre indicatif (car ils ne sont pas spécialisés musiques amplifiées), quelques chiffres issus du bilan 2002 des Centres Musicaux sur l'enseignement et la pratique musicale en campagne : près de 23 500 kms ont été parcourus par les musiciens intervenants pour le circuit scolaire, 6000 enfants de 2/11 ans ont été concernés chaque semaine, 28 communes des Pyrénées Atlantique sont bénéficiaires.

Enfin, il n'est pas le propos ici de débattre de la convention spécifique pays basque. Par contre des structures musiques amplifiées/actuelles, on peut dire que si elles ont des « affinités basquistes », de part leur localisation, elles contribuent à faire s'ouvrir le pays basque français sur l'extérieur, vers l'Espagne entre autres (qui reste malgré tout plus proche que Bordeaux).

Dynamisation de la politique culturelle du département depuis les Ateliers de la Rénovation

Les Ateliers de la Rénovation, menés l'an dernier selon une démarche participative — 43 rendez-vous en 6 mois réunissant opérateurs et communes —, ont permis de poser les axes forts de la politique du département dans les domaines du sport, de la culture, du patrimoine et la lecture publique.

Des multiples réflexions, dont les premières applications commencent à être visibles depuis janvier 2003, on notera pour la culture des choix tendant sur le principe à **privilégier l'action culturelle permanente, plutôt que les événements ponctuels**, d'où certains redéploiements en interne (comme l'abandon par

exemple du festival Cultures d'Automne qui avait commencé à s'ouvrir aux musiques amplifiées.)

Les priorités vont porter notamment sur **le renforcement de l'éducation à l'école** (ateliers de création MAO en collèges, résidences d'artistes en primaire), **la mise en place d'un fond à l'initiative culturelle**, en parallèle de la poursuite du soutien à certains lieux musiques amplifiées/actuelles, y compris privés (La Scène à Pau, ou la Luna Negra à Bayonne).

Avec les labellisations « Scènes de Pays » ou de « Pôle ressources », l'accent est mis sur la structuration des territoires, la sensibilisation et l'implication des élus. Ainsi, au titre de Pôle ressources, Ebaki (label en cours) et Ampli seront associés à la mise en place du schéma départemental d'éducation musicale afin trouver une place pour les musiques actuelles/amplifiées. L'enjeu sera aussi de faire travailler ensemble les deux structures.

1•B L'offre aquitaine en matière de musiques actuelles/amplifiées

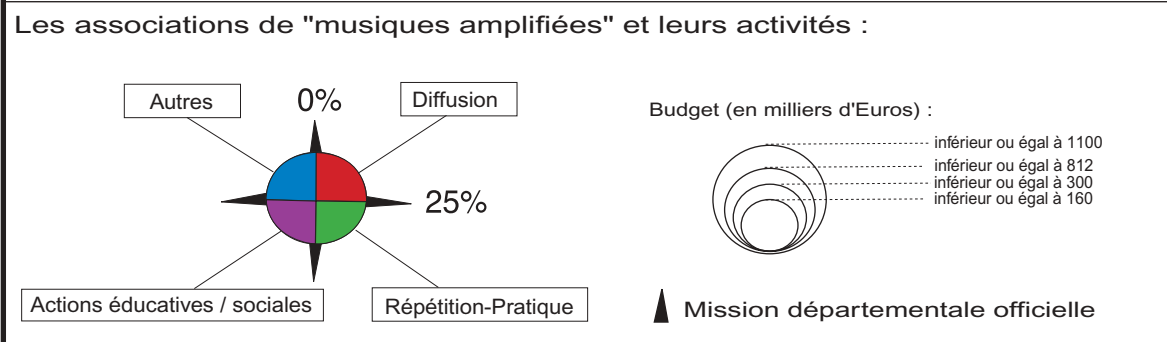
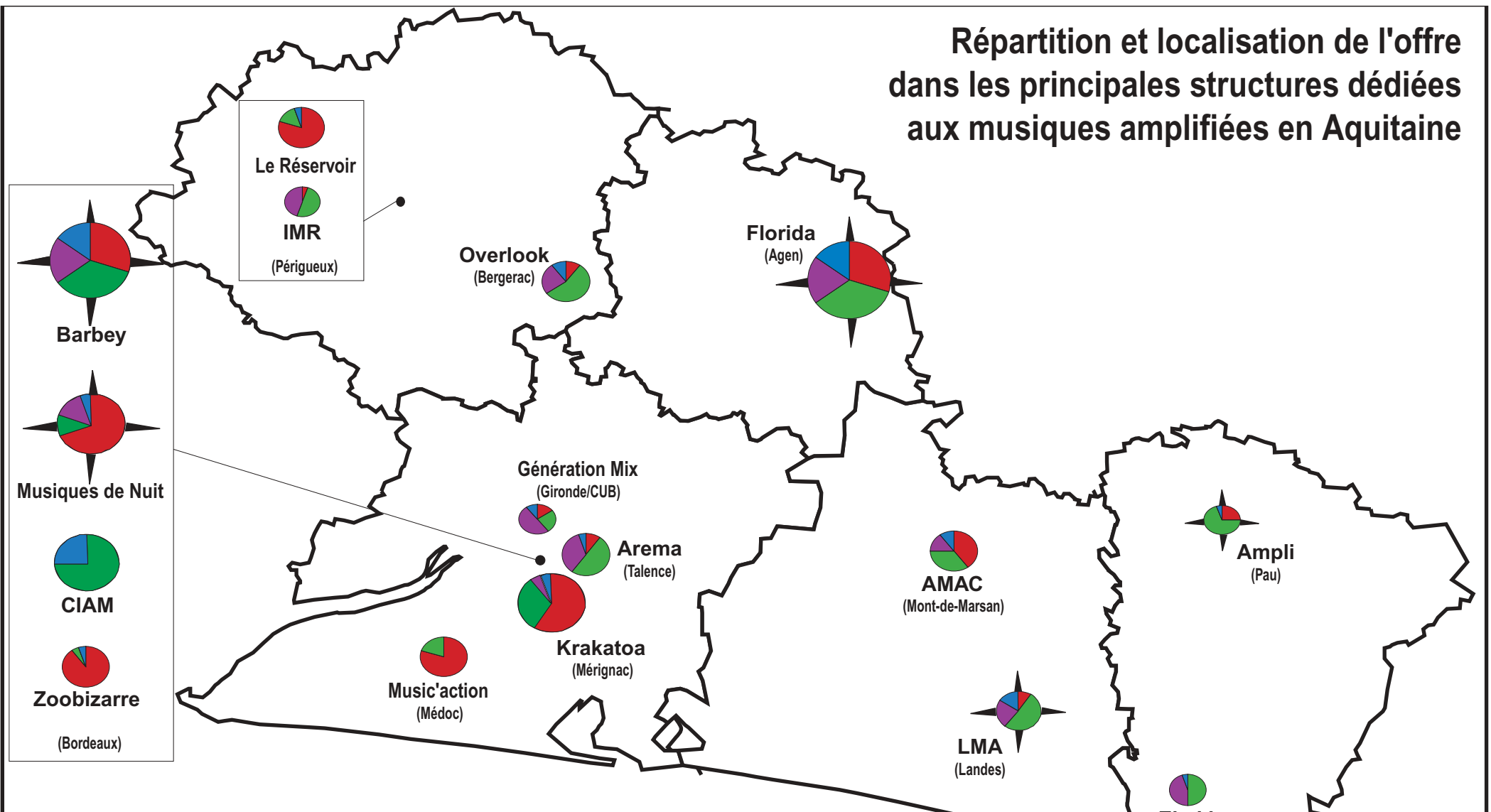
Vue d'ensemble

- ★ Tableau synoptique de l'offre dans les structures dédiées aux musiques amplifiées
- ★ Répartition et localisation de l'offre dans les structures dédiées aux musiques amplifiées
- ★ Implication des structures musiques amplifiées dans la politique de la ville

Tableau synoptique sur l'offre dans les structures dédiées aux musiques amplifiées en Aquitaine

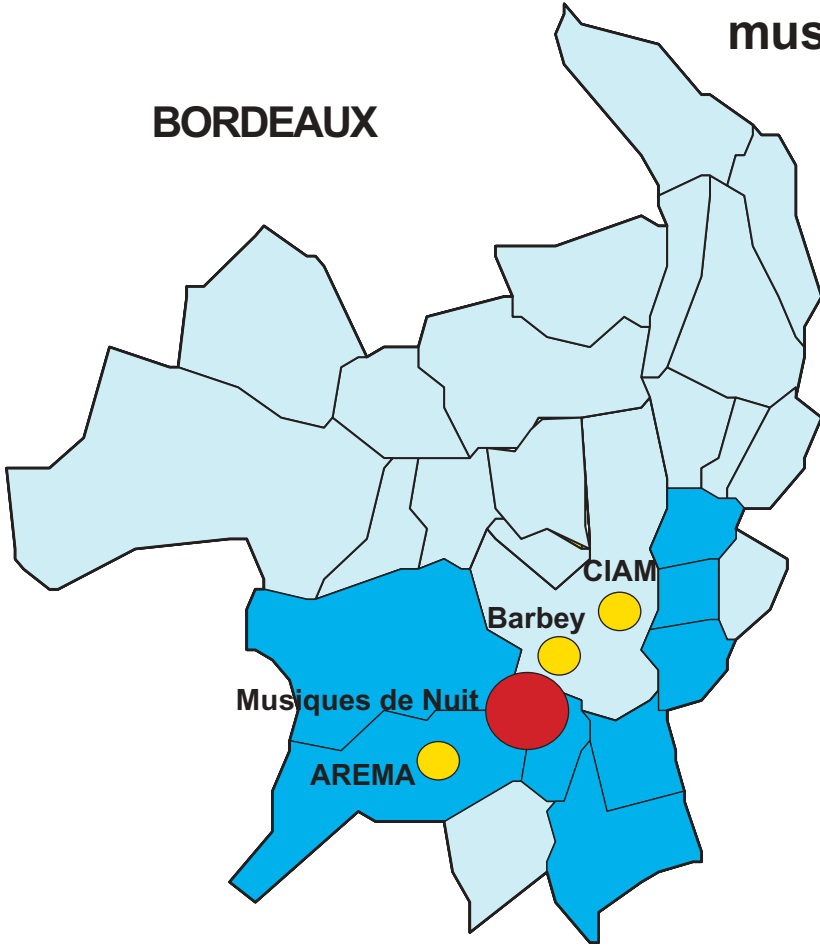
		24	40	47	33					64							
		IMR	Overlook	Réservoir	AMAC	LMA	Florida	AREMA	Barbey	CIAM	Génération Mix	Krakatoa	Music'action	Musiques de Nuit	Zoo Bizarre	Ampli	Ebaki
DIFFUSION	concerts réguliers	Activité secondaire	Activité importante	Activité prioritaire	Activité importante	Activité secondaire	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité secondaire	Activité prioritaire	Activité prioritaire	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante
	festivals		Activité importante			Activité secondaire		Activité secondaire	Activité importante				Activité prioritaire	Activité prioritaire	Activité importante		
SERVICES AUX MUSICIENS	Mise à dispo studio répé équipé		Activité importante	Activité importante	Activité importante		Activité prioritaire	Activité prioritaire	Activité importante	Activité secondaire						Activité prioritaire	Activité secondaire
	Répétition encadrée		Activité secondaire		Activité importante		Activité importante	Activité importante				Activité importante				Activité prioritaire	
	Cours/enseignement	Activité prioritaire	Activité prioritaire		Activité prioritaire		Activité importante	Activité prioritaire	Activité prioritaire	Activité prioritaire						stop	Activité prioritaire
	Ateliers de pratique	Activité prioritaire			Activité importante		Activité importante	Activité secondaire			Activité prioritaire		stop	Activité importante			Activité prioritaire
	Mise à dispo matériel (MAO, enregistr...)		Activité importante		Activité importante			Activité prioritaire		Activité secondaire	Activité importante			stop		Activité importante	Activité importante
	Résidences-"Master classes"	Activité secondaire	Activité secondaire	Activité importante	Activité importante		Activité importante	Activité secondaire			Activité secondaire				Activité importante		
	Compilations / Tremplins...	Activité secondaire	Activité secondaire		Activité importante	Activité importante			Activité secondaire		Activité secondaire			stop			Activité secondaire
	Dispositif d'accompagnement		Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante		Activité importante			Activité importante		Activité importante	stop			Activité prioritaire
	Formation professionnelle	Activité secondaire	Activité secondaire		Activité importante	Activité importante			stop	Activité prioritaire					projet	Activité importante	Activité prioritaire
	Echanges internationaux				Activité importante	Activité importante							projet	Activité importante	Activité importante	projet	Activité secondaire
	Infos, conseils mise en réseau	Activité secondaire	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité secondaire							Activité importante	
Journées d'information	stop			Activité importante	Activité importante						Activité secondaire				Activité secondaire		
SERVICES AUX EQUIPES	Formations administratives																
	Séminaires, rencontres					Activité secondaire								Activité importante			
ACTIONS EDUCATIVES & SOCIALES	Interventions scolaires	Activité secondaire	Activité prioritaire		Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante			Activité importante					projet	Activité importante
	Politique de la ville	stop	Activité secondaire		Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante		Activité importante			Activité prioritaire			Activité prioritaire
	Prévention risques auditifs	Activité importante			Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante				Activité importante				Activité importante	
COMMUNICATION	Lettre d'info, fanzine	Activité secondaire	Activité importante		Activité importante	Activité importante						Activité importante	stop			Activité importante	
	Base de données, annuaire	Activité secondaire								Activité secondaire							
	Espace multimédia						Activité importante		Activité importante			stop				projet	Activité secondaire
	Centre de ressources		Activité importante		Activité importante	Activité importante	Activité importante	projet	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante		Activité importante		Activité importante	
SOUTIEN AUX INITIATIVES	Sensibilisation d'élus					Activité importante										Activité importante	
	Soutien aux associations	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante				Activité importante	Activité importante	projet	Activité importante	Activité importante	Activité importante	
	Accompagnement de politiques															projet	

Répartition et localisation de l'offre dans les principales structures dédiées aux musiques amplifiées en Aquitaine

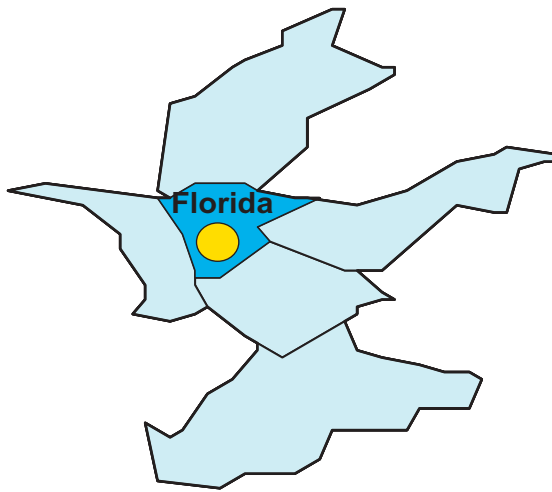


Niveau de participation des structures dédiées aux musiques amplifiées à la politique de la ville en Aquitaine

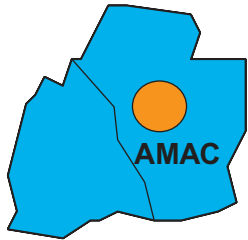
BORDEAUX



AGEN



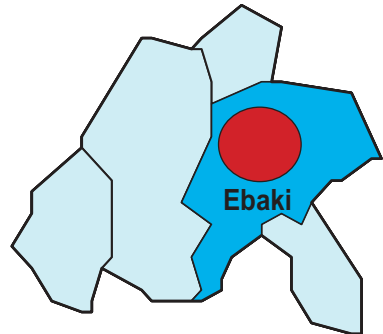
MONT-DE-MARSAN









BERGERAC



BAYONNE



Structures musicales amplifiées et contrats de villes :

-  Activité prioritaire
-  Activité importante
-  Activité secondaire
-  Périmètre stratégique du contrat de ville
-  Communes appartenant au périmètre
-  Communes recevant le plus d'actions

1•C Éléments sur les financements publics régionaux en faveur des musiques amplifiées/actuelles

En Aquitaine, la **décennie 1990**, aura été favorable à la naissance d'une dynamique en termes de financements publics en faveur des musiques amplifiées, en faisant une des régions les mieux dotées de France (ce qui ne signifie pas forcément que ce soit suffisant par rapport aux besoins.)

Pour la première fois, une DRAC, sous l'impulsion de son directeur d'alors – Jean-Michel Lucas –, leur inscrivait des crédits significatifs. En 1999, le budget de la DRAC Aquitaine pour ce secteur atteint 3,8 MF.

Cette même année, la participation des Conseils généraux est de 2,56 MF.

A partir de 1994, le Conseil Régional finance aussi les musiques amplifiées. L'enveloppe attribuée poursuivra une augmentation,

plus modeste que celle d'autres partenaires, mais régulière, passant de 100 KF en 1994 à plus de 1,1 MF en 1999.

En 1993, un équipement emblématique, Le Florida, était inauguré au cœur d'Agen, une ville moyenne, symbolisant l'implication croissante des municipalités : 3,76 MF (pour cette même année de référence en 1999).

A partir de la fin des années 90, les structures musiques amplifiées, comme la plupart des associations culturelles, vont aussi de plus en plus bénéficier des aides à l'emploi par le biais du dispositif emplois-jeunes.

**Evolution des financements du Conseil Régional en faveur
des structures musiques amplifiées/actuelles de 1994 à 2002 (en francs)***

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL
Florida	100 000		300 000	300 000	300 000	270 000	300 000	300 000	300 000	2 170 000
Musiques de Nuit		100 000	150 000	150 000	150 000	360 000	300 000	250 000	250 000	1 710 000
Krakatoa		100 000	150 000	150 000	150 000	150 000	210 000	210 000	210 000	1 330 000
Barbey		100 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	200 000	240 000	1 290 000
LMA					100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
CIAM						80 000	80 000	80 000	80 000	320 000
AMAC							100 000	100 000	100 000	300 000
AREMA						50 000	50 000	80 000	100 000	280 000
Ampli							50 000	60 000	60 000	170 000
Overlook							40 000	40 000	60 000	140 000
Ebaki							20 000	20 000	20 000	60 000
IMR								25 000	25 000	50 000
ZooBizarre								20 000	20 000	40 000
Génération Mix								10 000	10 000	20 000
Réservoir										0
Music'Action										0
Autres structures							90 000	30 000	10 000	130 000
RAMA								25 000	50 000	75 000
TOTAL	100 000	300 000	750 000	750 000	850 000	1 160 000	1 490 000	1 550 000	1 635 000	8 585 000

*Ce tableau montre les principales aides allouées aux musiques actuelles, amplifiées, sachant que parfois des financements ont pu aussi être trouvés sur d'autres lignes budgétaires.

2• La structuration régionale des musiques actuelles/amplifiées en Aquitaine... et ailleurs

2•A LE RAMA -----	57
UNE CHARTE FONDATRICE PROMETTEUSE-----	57
UN BILAN PLUTÔT DÉCEVANT -----	58
CARTE SIGNALÉTIQUE DU RAMA : RÉSEAU AQUITAIN DES MUSIQUES AMPLIFIÉES-----	59
RELATIONS ENTRE LES STRUCTURES ADHÉRENTES AU RAMA -----	60
LES PROJETS PROVISOIRES 2003 DU RAMA -----	61
ATOUTS ET LIMITES DES PROJETS DE REFONTE PROVISOIRES 2003-----	62
2•B ECLAIRAGES APPORTÉS PAR D'AUTRES RÉSEAUX MUSIQUES ACTUELLES RÉGIONAUX -----	63
DES RÉSEAUX MUSIQUES ACTUELLES DE 4 RÉGIONS FRANÇAISES-----	63
DES COLLABORATIONS DE NIVEAU RÉGIONAL SANS RÉSEAU CONSTITUÉ-----	64
CARTES SIGNALÉTIQUES DE QUATRE RÉSEAUX RÉGIONAUX DE MUSIQUES ACTUELLES-----	65
TABLEAU SYNOPTIQUE SUR L'OFFRE DANS LES RÉSEAUX RÉGIONAUX DE MUSIQUES ACTUELLES-----	67

2•A Le RAMA

Une charte fondatrice prometteuse

C'est dans ce contexte politique « porteur » précédemment décrit, qu'est né en 1997, le RAMA, Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées, sous l'impulsion du directeur de la DRAC. Ce réseau réunissait à sa création 16 structures associatives. Des élus se sont alors mobilisés autour de la charte fondatrice du RAMA.

Le préambule de cette charte stipulait : « *Le RAMA a pour objectif de favoriser la cohérence des initiatives prises par les associations concernées, pour mieux répondre aux besoins des populations et participer à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'information, de formation, de reconnaissance des pratiques amateurs, de diffusion des nouveaux talents et de soutien à la création, en particulier*

francophone, dans le domaine des musiques amplifiées/actuelles »

Ambitieuse en termes de volonté fédératrice, car signée en tant que partenaires associés par la Région, la Préfecture, les conseils généraux et la plupart des villes majeures de la région, elle l'était tout autant en termes d'engagement quant à ses perspectives d'évaluation. Elle prolongeait en cela la démarche du GEMA, groupe d'études des musiques amplifiées, initié autour du Florida. Dans les faits, elle s'avèrera difficile à appliquer. D'ailleurs, le non respect du volet évaluation prévu par la charte (article 10) sera la principale raison invoquée par le Florida pour quitter le réseau en 2000.

Un bilan plutôt décevant

En réalité, entre 1997 et 2003, un ensemble de facteurs, institutionnels, humains, organisationnels, s'est cumulé et a entravé la bonne marche du réseau. Sans en faire une liste exhaustive et hiérarchisée, citons notamment : le départ du directeur de la DRAC, l'échec de la conciliation pour réintégrer le Florida, des tensions entre personnes, la prépondérance pas toujours bien vécue des structures girondines, bordelaises en particulier, l'apparition de projets parallèles, comme Plateforme, groupement de certains membres du RAMA visant à mettre en place des formations professionnelles des équipes, rapidement abandonné.

Un poste de coordinateur emploi-jeune sera créé en décembre 2000. La première personne à l'occuper réalisera, en lien avec certains membres, une enquête sur les impacts économiques et sociaux des structures musicales amplifiées en Aquitaine (à partir des chiffres 99). Ce travail constitue une matière statistique importante, mais peu exploitable car les données restent assez brutes, les traitements analytiques et les commentaires de synthèse étant succincts.

Finalement, si l'on excepte l'existence d'un site Internet (avec une revue de presse quotidienne), le RAMA ne peut afficher de productions visibles et donc de lisibilité flagrante.

Alors que pris séparément chacun des adhérents du réseau effectue un réel travail, le rôle de la tête de réseau RAMA reste flou pour un grand nombre d'interlocuteurs, qui le connaissent surtout de nom. Le Conseil Régional et la DRAC qui le financent sont également en interrogation. Ce sentiment est d'ailleurs partagé par certains des membres du réseau, même s'ils sont nombreux à témoigner un attachement au réseau et s'ils collaborent entre eux (cf. page 60 tableau « liens croisés »).

Cette confusion a entraîné le présent projet d'étude, qui a été reporté pendant plusieurs années. Dans ce climat d'attente, le gel des adhésions a été décidé. Aussi, le second (et actuel) coordinateur, motivé et apprécié, gère une situation proche du « statut quo ».

Carte signalétique du RAMA : Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées

TERRITOIRE	Le RAMA couvre 4 des 5 départements d'Aquitaine : la Dordogne, la Gironde, les Landes, les Pyrénées Atlantiques.
NOM DU RESEAU & ADHERENTS	Association née en 1997, le RAMA regroupe actuellement 14 structures des activités significatives autour des musiques amplifiées (diffusion, répétition, information, formation, enseignement, accompagnement, action culturelle ...).
OBJECTIFS INITIAUX	Initié par le directeur de la DRAC , la charte fondatrice du RAMA le définissait à l'origine comme un organe de réflexion , ayant pour objectif de devenir un outil structurant capable d'évaluer les besoins, manques ou demandes dans le secteur musiques actuelles/amplifiées sur le territoire aquitain. L'objectif final étant « <i>un aménagement culturel du territoire cohérent et efficace, laissant toute sa place à l'innovation et au dynamisme des acteurs.</i> ». Malgré différentes difficultés depuis 1997 , le RAMA n'a toutefois pas bouleversé ses objectifs initiaux et se définit encore aujourd'hui avant tout comme un organe de réflexion.
PROJET PROVISoire 2003	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement des premières étapes d'un programme statistique d'évaluation du secteur des musiques actuelles/amplifiées en Aquitaine. ■ Développer un centre de ressources (enrichir une bibliothèque musiques amplifiées, répondre à des demandes diverses notamment du monde étudiant et associatif, développer la base de données du CIR sur Internet). ■ Développer des formations et des journées d'information, notamment à partir d'un partenariat avec l'UFR de Géographie de l'Université de Bordeaux. ■ Des projets d'accompagnements communs de groupes aquitains (actions communes de résidences...).
FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un coordinateur en emploi-jeune est présent au RAMA depuis 3 ans (la 1^{ère} coordinatrice a laissé sa place à un nouveau coordinateur depuis un peu plus d'1 an). ■ 1 CA tous les mois. Sont adhérents au RAMA des personnes physiques représentant une structure. Des commissions sur différents thèmes (développement de carrière, sécurité, communication...) sont organisées en parallèle du CA. ■ Conditions d'accès au réseau : une structure souhaitant adhérer doit en faire la demande par écrit auprès du CA (lequel statue sans avoir à motiver son choix). Les adhésions sont gelées depuis plus d'un an notamment dans l'attente des conclusions de l'étude sur les musiques actuelles/amplifiées en Aquitaine.
INDICATEURS BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisé 2002 : environ 30 000 euros (8 000 euros : Conseil régional ; 7 000 euros : DRAC ; 15 700 euros : CNASEA, soit 50 %.). ■ Prévisionnel 2003 : 60 000 euros (19 500 euros : Conseil régional ; 19 500 euros : DRAC ; 14 700 euros : CNASEA ; 2 000 euros : Conseil général Gironde ; 1 250 euros : FNDVA ; 1 800 euros : ressources propres adhésions).
ATOUTS DU RESEAU	<ul style="list-style-type: none"> ■ Meilleure connaissance entre les membres du réseau, pouvant aboutir à certaines actions en commun entre plusieurs structures. ■ Coordinateur actuel motivé et apprécié. ■ Attachement fort de certains des membres à l'idée de réseau
PARMI LES FREINS AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU	<ul style="list-style-type: none"> ■ Absence de relais institutionnel depuis le départ du DRAC, certaines institutions ayant d'ailleurs pu se sentir à l'écart dès la constitution. ■ Difficultés relationnelles périodiques entre certains des membres traduisant les difficultés à dépasser une certaine forme de « concurrence » tout autant que les incertitudes face aux subventions. ■ Départ du Florida et échec (à ce jour) de la conciliation. ■ Positionné sur le champ de la réflexion, le travail de fond du RAMA reste flou. Hormis une enquête sur les impacts socio-économiques des membres du RAMA (99) et la mise en place d'un site internet, absence de production visible. ■ Prépondérance pas toujours bien vécue des structures girondines, bordelaises en particulier. ■ Existence de projet parallèles, comme le dispositif Plate-Forme (formations professionnelle pour les équipes), abandonné suite à des mésententes. ■ Absentéisme des membres lors des réunions.
LIENS EXTERIEURS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contacts réguliers entretenus par l'actuel coordinateur avec l'UFR de Géographie de l'Université de Bordeaux (interventions envisagées sur des journées de formations, accueil d'étudiants...). ■ Echanges réguliers avec la CRESS (Chambre régionale de l'Economie Solidaire) pour les rencontres RESA 2004 (Rencontres de l'Economie Sociale Atlantique) ■ Membre du CA de l'OARA depuis 2 ans. ■ NB : Partenariat avec l'IRMA en tant que correspondant a été délégué au CIAM, l'un des membres du RAMA.
PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Eprouvant des difficultés à identifier une politique régionale claire en termes d'objectifs (au-delà des enveloppes), les membres du RAMA et le coordinateur sont assez prudents quant aux perspectives d'évolution du réseau. Fortement en attente des pistes de travail qu'ouvrira la présente étude sur la structuration des musiques actuelles/amplifiées en Aquitaine (OPALE), ils semblent prêts à relayer l'élan (et les arguments) qu'elle pourra donner pour affirmer la nécessité d'un réseau.

Les projets provisoires 2003 du RAMA

Néanmoins, un projet pour l'année 2003, qu'il convient de considérer comme provisoire, a été validé par le Conseil d'administration du RAMA. Ce projet est centré autour de la constitution d'un outil statistique d'évaluation du secteur des musiques actuelles/amplifiées en Aquitaine. Cet outil aurait pour objectif de rassembler l'ensemble des données (activités, budgets, publics, partenaires), concernant les structures qui interviennent dans ce champs : associations dédiées aux musiques amplifiées, collectivités territoriales, centres sociaux ou éducatifs, acteurs divers... Très ambitieux, que ce soit en termes de récolte que de traitement des données, ce programme statistique n'est actuellement qu'à l'état d'ébauche.

Le projet 2003 du RAMA évoque par ailleurs un ensemble d'actions que le réseau serait susceptible de mener pour cette présente année. Parmi les principales, on peut citer l'organisation de journées thématiques d'informations, la constitution d'un centre de ressource documentaire ou le développement d'un programme commun d'accompagnement de groupes aquitains (actions communes de résidences...).

Enfin, le projet 2003 présente également une proposition (validée en CA) de refonte statutaire du réseau. Afin de permettre l'intégration de nouveaux membres, une organisation en collèges (membres fondateurs, membres, membres associés) est envisagée.

Atouts et limites des projets de refonte provisoires 2003

ATOUTS	QUESTIONS ET LIMITES
Constitution d'un outil statistique	
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet renoue avec les objectifs fondateurs du RAMA • Un tel outil serait susceptible d'aider le RAMA à jouer une fonction de centres de ressources et avoir un écho auprès des institutions : cela pourrait être un argument en faveur de l'obtention du label centre de ressources accordé par le Conseil Régional, ou le moyen de trouver des passerelles avec son projet d'« <i>observatoire de la culture</i> ». La DRAC se serait déclarée demandeuse pour être alimentée en données sur le secteur • Des contacts ont déjà été pris avec les prestataires de services qui ont réalisé le site du RAMA et se déclarent intéressés par ce projet. • Des financements pourraient être trouvés par les chéquiers multimédia lancés par la Fondation de France (appel à projets 2003). 	<ul style="list-style-type: none"> • La constitution d'un outils technique, est-elle la priorité pour redynamiser le réseau ? • Si un prestataire informatique est mobilisé, qui au sein du RAMA dispose des savoir-faire nécessaires en termes de construction de grilles statistiques, de traitement qualitatif, bref en techniques d'enquêtes professionnelles ? La prise en compte des variables qualitatives est en effet fondamentale dans ce champ, les seules comparaisons chiffrées étant insuffisantes. La production des résultats qui sera longue, ne risque-t-elle pas de différer la production de résultats tangibles ? • Les adhérents seront sollicités, mais que recevront-ils en retour, quand et sous quelle forme ? L'utilité sera-t-elle suffisante pour motiver leur participation ?
Projet général de refonte	
<ul style="list-style-type: none"> • Les thématiques sont générales, susceptibles de rallier un grand nombre d'adhérents. • Le projet de refonte, validé par le CA du RAMA prévoit un élargissement et des mises en place de collèges. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet, certes débattu, a été écrit quasi-unilatéralement par le coordinateur, qu'en sera-t-il de son appropriation réelle par l'ensemble des membres ? Aura-t-il une force suffisante pour jouer le rôle du projet collectif et fédérateur dont le RAMA a besoin ? • La refonte proposée prévoit une voix prépondérante pour les membres fondateurs, ce qui peut poser des questions quant à la perception démocratique qu'en auront les futurs adhérents.
CONCLUSION	
<p><i>En fait, sous les apparences de la nouveauté, le projet de refonte, qui suppose de doubler le budget actuel, ne nous semble pas suffisamment étoffé : les objectifs restent un peu trop généraux, les priorités ne sont pas hiérarchisées, aucun calendrier précis n'est indiqué. A vouloir tout ou trop faire, ne risque-t-on pas de ne rien faire ? D'autre part, ce projet ne nous semble pas s'attaquer en profondeur aux dysfonctionnement du RAMA.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>En réalité, le RAMA semble manquer de méthode pour transformer ses idées en projet.</i></p>	

2•B Eclairages apportés par d'autres réseaux musiques actuelles régionaux

Des réseaux musiques actuelles de 4 régions françaises

Afin d'alimenter la réflexion, pour permettre d'apporter des éléments nouveaux (évitant la crainte qui a pu être exprimée de « ressasser » les mêmes questions avec les mêmes personnes), il nous a semblé plus que **régénérant de nous intéresser à d'autres réseaux régionaux musiques actuelles** (même si cet aspect n'était pas prévu par le cahier des charges initial).

L'existence hors de l'Aquitaine des réseaux **RAOUL** dans le **Nord - Pas de Calais** ; **UDCM** (Union des Diffuseurs Musicaux) en **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** ; des **RIF** (Réseaux en **Ile-de-France**), de **Museau** en **Champagne-Ardenne** – lire les cartes signalétiques pages suivantes –, nous conforte dans l'idée qu'un réseau régional musiques actuelles fait sens pour ses membres, en rencontrant aussi l'intérêt des partenaires publics.

Il est par ailleurs intéressant de constater que deux des plus anciens réseaux (RAOUL et l'UDCM) ont connu aussi des périodes de ralenti qui ont pu être surmontées, ce qui permet peut-être de **relativiser certaines difficultés du RAMA**.

Aucun des réseaux existants n'est donc à considérer comme un modèle dans l'absolu. Au contraire, ces quatre exemples montrent surtout **que chaque région s'est structurée d'une façon qui lui est propre**. Par exemple, dans le Nord - Pas de Calais, si le RAOUL est positionné sur la formation professionnelle des équipes, c'est Domaine Musiques, organisme régional, qui gère un dispositif d'aide au développement de carrière. C'est schématiquement l'inverse en PACA puisque l'UDCM prend en charge le soutien aux artistes tandis que l'ARCADE, rattaché à la région, gère les questions de la formation professionnelle.

Des collaborations de niveau régional sans réseau constitué

Par ailleurs, il est particulièrement intéressant de noter qu'en Pays de la Loire, où il n'existe pas de réseau d'acteurs musiques actuelles constitué, la plupart de ces acteurs (le VIP à Saint-Nazaire, le Chabada à Angers, l'Olympic à Nantes, le Fuzz'yon à La Roche-sur-Yon) ont une **habitude régulière de travail en commun**, par le biais de projets qui ont pu être menés à l'échelle régionale comme Artistes en Scène (résidences d'artistes) ou Peace & Love (prévention des risques auditifs).

Il existe aussi une **coordination des centres infos rock** des différents départements. Ces actions sont en général conduites avec la concertation de Trempolino, organisme abritant le pôle régional des musiques actuelles (Transpole). On peut noter aussi que le conseiller musique de la DRAC Pays de Loire est très actif.

Quels que soient les cas de figure, un constat s'impose : **dans la plupart des secteurs géographiques dynamiques, il existe un, voire plusieurs acteurs, associatifs ou institutionnels, à dimension régionale dédié aux musiques actuelles.**

Cartes signalétiques de quatre réseaux régionaux de musiques actuelles

	MUSEAU	RIF	UDCM	RAOUL
RÉGION	Champagne-Ardenne (4 départements)	Ile-de-France (8 départements)	Provence-Alpes-Côte-d'Azur (6 départements)	Nord – Pas de Calais (2 départements)
NOM DU RÉSEAU & ADHÉRENTS	MUSEAU = Association née en 2001. Regroupe 29 structures de diffusion (association, MJC, collectifs, maisons pour tous, centres culturels...) sur la région. Les 3 centre-infos (musiques traditionnelles, rock, jazz) sont membres associés (voix consultative).	RIF = Association née en 2001. Regroupe 4 réseaux départementaux (Le Cry – Yvelines, Réseau 92 –Hauts-de-Seine, Combo 95 – Val d'Oise, Le Pince Oreilles – Seine et Marne). RIF représente 57 structures (diffusion-répétition...).	UDCM = Union des Diffuseurs de Créations Musicales. Association née en 1995. Regroupe actuellement 7 salles de diffusion sur la région.	RAOUL = Rassemblement Amical des Organisateur et Utilisateur des Lieux de musiques actuelles. Association née en 1996. Regroupe 8 salles de diffusion sur la région.
OBJECTIFS INITIAUX	Devant l'insuffisance des politiques départementales pour les musiques actuelles (difficulté à organiser et pérenniser des projets), les principaux objectifs sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ■ Initier la mise en réseau des 4 départements pour un développement durable des musiques amplifiées en Champagne-Ardenne; ■ Favoriser les rencontres des diffuseurs ■ Etre reconnu en tant qu'expert et devenir un interlocuteur incontournable vis-à-vis des institutions. Amener les collectivités territoriales à mettre en place une politique concertée dans cette direction. Dans cette perspective, le réseau met en place et/ou organise des manifestations favorisant la création, l'information, l'éducation et la formation. 	Le réseau existe de façon informelle depuis 1999. Création en association depuis 2001. Les principaux objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> ■ Représenter le secteur auprès des institutionnels et des politiques afin d'engager une structuration durable des musiques actuelles en Ile de France. ■ Consolider les emplois et les formations professionnelles des salariés et des artistes ■ Respecter le niveau d'expériences des lieux et des réseaux. Valoriser et harmoniser les initiatives conduites par les membres du réseau ■ Etre observatoire permanent des lieux et des pratiques amateurs et professionnelles dans une optique d'aménagement du territoire ■ Etre un espace de concertation et de réflexion entre acteurs du terrain et représentants des institutions 	Le réseau est né en même temps que la création des 7 cafés-musiques des Bouches-du-Rhône . En 1998, le réseau coordonne Tour En Région et s'ouvre à 18 structures régionales (MJC, collectifs...). Les difficultés liées à cette diversité des structures conduisent, en 2000, l'UDCM à se recentrer sur ses objectifs et ré-affirme le fondement du réseau. Seules les structures répondant aux mêmes objectifs (gestion d'une salle, accompagnement d'artistes, programmation régulière...) restent adhérentes à l'UDCM. L'objectif de ce réseau a toujours été l'aide à la diffusion et l'accompagnement de carrières d'artistes.	A la création, le réseau est un organe d'échanges entre différents cafés-musiques. En 2000, le réseau rencontre des problèmes quant à son organisation (plus de président...). Un état des lieux des différentes structures adhérentes est entamé afin de redéfinir un projet commun. Différents objectifs sont alors apparus pour le réseau : <ul style="list-style-type: none"> ■ Susciter l'entraide logistique entre les lieux. ■ Organiser des manifestations culturelles concertées en lien avec l'existant. ■ Etre complémentaire des lieux. ■ Se définir comme un espace où les acteurs peuvent se former en partageant leurs expériences. ■ Etre un espace de concertation et de réflexion entre acteurs du terrain et représentants des institutions ■ Devenir un interlocuteur incontournable vis-à-vis des institutions. Amener les collectivités territoriales à mettre en place une politique concertée dans cette direction.
PRINCIPALES ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation de rencontres départementales avec les membres et l'ensemble des acteurs musiques actuelles (autres structures, collectivités) dans un objectif de sensibilisation aux activités et projets des structures adhérentes (ou non) au réseau et de réflexion aux possibilités de soutien de certaines actions par le réseau, de rencontrer des représentants des collectivités pour débattre des politiques en directions des MA. ■ Préparation du 2^{ème} Forum Régional des musiques actuelles (village associatif, colloque « décentralisation et politique culturelle régionale », concerts, ...) avec les soutiens de la DRAC et du Conseil Régional ; de l'ORRCA (qui instruit le dossier) ■ Mutualisation du collage et de l'affichage. 	4 axes d'activité pour 2003 : <ul style="list-style-type: none"> ■ La formation professionnelle du personnel permanent des lieux adhérents. ■ L'accompagnement des artistes franciliens (formation administrative, tournées communes). ■ La création d'un outil informatique de gestion des projets de musiques actuelles. ■ La sensibilisation aux risques auditifs. (opération Peace & Love) Chacun de ces projets est géré, pour la mise en œuvre et le développement, par un des réseaux départementaux. <ul style="list-style-type: none"> ■ Une carte d'adhésion dans une des salles donne accès au tarif réduit dans toutes les autres salles du réseau. ■ Edition d'un recueil de Paroles d'Artistes pour des collégiens en vue d'une utilisation pédagogique en classe. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation de résidences et de tournées de groupes invités et locaux sur l'ensemble des lieux. ■ Edition d'un journal d'information qui regroupe la programmation des adhérents. Rôle du réseau : réunions des informations, graphisme et distribution. ■ Accompagnement de carrière d'un groupe depuis 3 ans (au-delà du Printemps de Bourges) et reçu par les salles du réseau ■ Antenne PACA du Printemps de Bourges pour le repérage des prochains accompagnements du réseau et des salles adhérentes. ■ Organisation régulière de tables rondes avec leurs partenaires. 	3 axes prioritaires sur la période 2001/2003 : <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place de formations professionnelles pour les salariés du réseau suite à une étude des besoins (5 pôles prioritaires : formation technique, communication internet, secrétariat/accueil, langues étrangères, formations des cadres) ■ Harmonisation de la programmation pour Lille 2004 (opération 1 concert par jour). ■ Création d'un site Internet public et privé (documents du RAOUL et bases de données) pour accroître la lisibilité du réseau.

	MUSEAU	RIF	UDCM	RAOUL
FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pas de coordinateur mais le besoin d'une personne dédiée au réseau se fait sentir notamment, pour des tâches administratives. ■ 1 CA tous les deux mois. Chaque adhérent a 1 voix au CA. ■ Le montant de l'adhésion (assez modique) correspond au chiffre d'affaire consacré à la diffusion des lieux. ■ Forum de discussion Internet (échange de documents et informations sur les programmations, politiques en et hors région). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pas de coordinateur pour ne pas substituer le RIF aux réseaux départementaux. Engagement ponctuel de chargé de mission pour soulager les têtes de réseaux. ■ 1 CA par mois. Ce CA rassemble les 4 réseaux départementaux (les quatre coordinateurs des réseaux) Montant de l'adhésion : 152 euros pour chaque réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 coordinatrice permanente (contrat de droit commun) assistée de deux emplois jeunes (graphisme/Internet et administration). ■ 1 CA par trimestre composé des 7 directeurs des salles. ■ Organisation ponctuelle de réunions thématiques. Membres associés : partenaires institutionnels, associations culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 coordinatrice permanente (contrat de droit commun) assistée d'1 emploi jeune (assistante administrative). ■ 1 CA par trimestre (1 représentant par lieu) et réunions thématiques en fonction des projets. ■ Condition d'accès au réseau : une association qui doit définir « une salle, une équipe, un projet » et posséder une gestion saine, indépendante des collectivités. Il faut être présenté par 2 lieux adhérents. ■ Adhésion assez élevée (jusqu'à 1500 euros) fonction de la taille de la structure.
INDICATEURS BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévisionnel 2003 : 68 200 euros Organisation du Forum : 40000 euros Animateur réseau : 26000 euros Ressources des adhésions : 500 euros Subvention Forum : 32000 euros DRAC (26000 euros); la Région (26000 euros); le Département (3000 euros); Sacem (1500 euros) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisé 2001 : 3 600 euros ■ Réalisé 2002 : 18 611 euros : dont, DRAC (12 000 euros), DRDJS (4500 euros), Conseil régional (0 euros) ■ Prévisionnel 2003 : 207 135 euros : Conseil régional (82 000 euros), CRAM (25 000 euros), DRAC (39 000 euros), DRASS (15000 euros), OPCA (6000 euros). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévisionnel 2003 : 259 880 euros. Ville de Marseille (23 000 euros), le CG 13 ((41 000 euros), la région PACA (49 000 euros), DRAC (41 000 euros). CNASEA (31000 euros). Cotisations annuelles (500 euros). Partenaires privés (8 000 euros). ■ Participations des membres aux coûts des projets (65 000 euros) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévisionnel 2003 : 67 000 euros. Adhésions (6100 euros), DRAC (16 000 euros), Conseil régional (15 000 euros), Conseil général du Pas-de-Calais (7 800 euros), CNASEA (14 000 euros), Ville de Liévin (3 000 euros), CNFPT (2 700 euros).
PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en ligne des manifestations/concerts de la région. ■ Mise en circulation d'une carte de réduction pour le public valable sur tous les lieux adhérents pour inciter le public à se déplacer en région. ■ Initier une mise en réseau départementale. ■ Projet d'harmoniser la présentation des demandes de subvention ■ Les membres souhaitent débattre du type de relations à développer avec d'autres réseaux. ■ Le réseau travaille à leur reconnaissance de l'importance, non plus au niveau régional, car la DRAC et la Région les ont bien identifiés, mais au niveau départemental et local. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser la mise en réseau départementale, là où elle n'existe pas encore . ■ Travailler aux côtés des institutionnels et créer des espaces de travail avec eux pour défendre les équipements de proximité ■ Participation du RIF à la définition du contenu du 1^{er} Forum Régional des Musiques Actuelles, organisé par Transversal et le Zénith. Malgré cette proposition initiée par le secteur privé, RIF considère qu'il s'agit d'un projet pertinent, une telle manifestation ne s'étant jamais tenue. ■ Les structures situés sur les autres départements sont invités régulièrement à des réunions (l'objectif est de les aider à se structurer au niveau départemental avant d'intégrer RIF). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'UDCM est en voie d'acquiescer des studios de répétition et un studio d'enregistrement dans ses locaux à Marseille, pour créer une sorte laboratoire complémentaire au fonctionnement des actions du réseau et des salles du réseau. ■ Création d'un Point Info Musique (une salle est prévue à cet effet dans leurs locaux) à destination des artistes et du public ■ Organisation d'un tremplin régional regroupant les lauréats des tremplins de chaque salle ■ Mise en réseau via le multimédia : site internet fédérant les salles... ■ Borne d'écoute dans les salles ■ Projet à destination des tout petits sur la pratique artistique (programmation, atelier de pratiques musicales dans les salles). 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à mutualiser leur moyens pour : ■ Former les salariés. ■ Se sentir soutenu par les pouvoirs publics. ■ Réussir le challenge d'organiser un concert par jour pour Lille 2004.
LES RÉUSSITES DU RÉSEAU	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bien meilleure concertation entre les 3 centres infos depuis la constitution du réseau. ■ L'organisation du forum régional est soutenue par les institutions. ■ La force du réseau s'appuie sur la liberté de parole et d'opinion des membres. Aucune tension entre eux. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ RIF parvient à faire financer les projets du réseau par le Conseil régional et la DRAC. Les institutions ont compris l'intérêt que pouvait représenter ce réseau pour eux : plus de lisibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisation de nombreux projets (résidences, sortie d'album ou tournées d'artistes largement favorisés par l'existence du réseau) ■ Revendication des salles de leur appartenance au réseau ■ Avoir impulsé une idée de solidarité et de collaboration permanente des salles entre elles 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Véritable prise en compte du réseau par les institutions : le poste de coordinatrice est financé, le réseau est identifié... ■ Le réseau est parvenu à construire une base de solidarité entre ses membres : le réseau ne peut pas exister si ses membres ne sont pas forts.
LES FREINS EVENTUELS	<ul style="list-style-type: none"> Le fait que les musiques actuelles en Champagne-Ardenne ne soient pas identifiées auprès des institutions départementales et locales 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Besoin à terme d'un coordinateur mais nécessité prioritaire d'aider à la constitution de réseaux départementaux sur les 4 départements n'en possédant pas. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ne pas tomber dans l'uniformisation artistique des lieux du réseau. Il est important que chaque salle conserve son identité propre. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nécessité d'avoir un contact constant avec les politiques.
LIENS AVEC AUTRES RÉSEAUX/PARTENARIATS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Djaz51 (Président du Museau) adhère à l'AFIJMA et à la fédération des Scènes de Jazz ; Azimut Projections adhère à la Fédurok. Cela permet aux adhérents du Museau d'avoir des informations au niveau national. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Liens avec la Fédurok (autour de l'accompagnement artistique, des modes de gestion). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'UDCM est antenne Printemps de Bourges en région PACA . ■ Partenariat avec la FNAC (organisation de tournées...). ■ Liens réguliers avec le tissu professionnel national et international en fonction de l'actualité et des projets développés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Liens avec le GRETA pour l'organisation de sessions de formation spécifiques. ■ Le CNFPT a demandé au RAOUL d'organiser une formation à destination des DAC sur le thème « L'enjeux des musiques actuelles dans les politiques culturelles ». Il s'agit d'une reconnaissance du rôle d'expertise du réseau.

Tableau synoptique sur l'offre dans les réseaux régionaux de musiques actuelles

		MUSEAU	RIF	UDCM	RAOUL
SERVICES AUX USAGERS	Concerts				en cours
	Mise en ligne des manifestations	projet			en cours
	Carte de réduction	en cours			
SERVICES AUX MUSICIENS	Mise à dispo studio répétition équipé			en cours	
	Répétition encadrée				
	Stages, ateliers, cours				
	Mise à dispo matériel				
	Résidences				
	Tremplins			projet	
	Dispositif d'accompagnement				
	Formation professionnelle				
	Tournées				
	Echanges internationaux				
	Infos, conseils				
	Journées d'information				
SERVICES AUX ADHÉRENTS	Formations des salariés				
	Initier mise en réseau départementale				
	Rencontres				
	Séminaires, forum				
ACTIONS & SOCIALES	Interventions scolaires			projet	
	Prévention risques auditifs				
COMMUNICATION	Lettre d'info				
	Base de données, annuaire				
	Outil informatique de gestion		en cours		
	Site internet en commun			projet	
	Collage/affichage commun				
Centre de ressources			projet		
SOUTIEN AUX INITIATIVES	Sensibilisation d'élus				
	Soutien aux associations/adhérents				
	Accompagnement de politiques				

Légende



Activité prioritaire



Activité importante



Activité secondaire



3• Principales orientations pour une structuration régionale des musiques amplifiées/actuelles en Aquitaine

3•A PRINCIPALES ORIENTATIONS SUR LE FOND -----	69
UNE INQUIÉTUDE GÉNÉRALISÉE SUR L'AVENIR DES EMPLOIS -----	70
DES ARTICULATIONS À TROUVER ENTRE STRUCTURATION RÉGIONALE/STRUCTURATION DÉPARTEMENTALE -----	71
LES VOLETS CULTURE DES CONTRATS DE PAYS » : UNE CHANCE POUR LES MUSIQUES AMPLIFIÉES EN MILIEU RURAL ? -----	72
CARTE SUR PAYS ET MUSIQUES AMPLIFIÉES EN AQUITAINE -----	73
UN CENTRE DE RESSOURCES AVEC UN AXE « CONNAISSANCE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES PUBLICS » -----	74
CARTE SUR L'ESTIMATION DU NOMBRE NÉCESSAIRE DE STUDIOS DE RÉPÉTITION PAR DÉPARTEMENT PAR RAPPORT À LA POPULATION DES MUSICIENS AQUITAINS-----	75
LES PASSERELLES AVEC LA RÉGION PAR LE BIAIS DE L'OARA ET DU FESTIVAL DES LYCÉENS-----	76
L'ARTISTIQUE : UN « CHANTIER À RISQUES » ? -----	77
UNE DIMENSION TRANSRÉGIONALE ET TRANSFRONTALIÈRE POUR OUVRIR L'AQUITAINE ?-----	77
 3•B PRINCIPALES ORIENTATIONS SUR LA FORME -----	 78
 3•C AXES À COURT TERME POUR LE RÉSEAU -----	 79

3•A Principales orientations sur le fond

En croisant les discours de la diversité de nos interlocuteurs – membres du RAMA, actuels ou anciens, candidats au RAMA, leurs partenaires, institutions... –, avec les données fournies par d'autres sources – études comparatives, expérience d'autres réseaux existants –, nous avons identifié les chantiers susceptibles d'être portés par un réseau à dimension régionale, censé se saisir des questions qu'une structure isolée aurait du mal à appréhender.

Il serait prématuré au terme d'une mission si courte d'affirmer le niveau de priorité de ces chantiers, certains pouvant être complémentaires. Cependant, nous pouvons insister sur le fait que les autres réseaux effectuent des choix, se fixent des plans de travail à court et moyen terme, ne traitent pas toutes les questions à la fois.

De tels choix nécessiteront une concertation supplémentaire entre, d'une part, les membres du réseau et, d'autre part, le réseau RAMA et ses partenaires, actuels ou futurs.

Une inquiétude généralisée sur l'avenir des emplois

Les structures étudiées totalisant au total **près d'une quarantaine de postes emplois jeunes** (y compris celui du coordinateur du RAMA), la fin du dispositif est source d'une inquiétude largement partagée. Sur 5 ans cumulés, on peut estimer qu'**en Aquitaine, le CNASEA a financé au titre des emplois jeunes le secteur des musiques amplifiées à hauteur de 2 800 000 euros** (18 400 000 F) quand à titre indicatif sur les 5 dernières années, le montant de l'aide du Conseil Régional est d'environ 1 000 000 euros (6 685 000 F).

A l'évidence, la problématique de la sortie du dispositif emplois-jeunes dépasse le niveau individuel de chaque structure, appelant sans doute la préparation d'une négociation à un niveau collectif (épargne consolidée, convention pluriannuelle, etc.).

A de telles réflexions devraient sans doute s'ajouter celles concernant les nombreux emplois aidés (la moitié des effectifs chez certaines structures, la totalité chez d'autres).

Les modifications annoncées du régime **des intermittents du spectacle** s'ajoutent à ces incertitudes.

Sur un autre plan, la **formation** des équipes en place nous paraît essentielle dans ce secteur où les fonds de la formation professionnelle sont peu utilisés alors que de nombreux acteurs se sont « construits sur le tas » et pourraient **valider leurs acquis**. Certaines personnes ont pu manifester d'ailleurs l'envie **d'effectuer des bilans de compétences**.

Plusieurs des autres réseaux régionaux étudiés (RAOUL, RIF) ont fait de ces questions des axes prioritaires. Il est important de signaler que pour d'autres réseaux, non étudiés ici, comme le réseau Actes If, un autre réseau francilien, ces questions de l'emploi sont tout autant au cœur des préoccupations (les salariés en emplois jeunes et les intermittents représentant la majorité des effectifs).

Des articulations à trouver entre structuration régionale/structuration départementale

Alors qu'actuellement, il n'existe pas en Aquitaine de réseaux départementaux, ni de système de représentation de collectif d'acteurs (le collectif 24 en Dordogne ayant été dissous), il est intéressant de noter que certains réseaux régionaux étudiés ont pour objectif affirmé de favoriser la mise en réseau départementale là où elle n'existe pas.

Par exemple, pour RIF (en Ile-de-France), cette organisation permet de s'organiser en attribuant un chantier à chaque département. Elle est source aussi d'une représentativité forte du réseau : près de 60 membres.

En Aquitaine, quelques-uns des acteurs consultés, dans le Lot-et-Garonne par exemple, se montreraient favorables à ce type de structuration.

De même, des envies de collaborations plus rapprochées semblent exister également entre les acteurs musiques amplifiées des

Pyrénées-Atlantiques, notamment depuis les Etats Généraux de la Culture, ce qui peut renforcer une mise en réseau départementale.

Cet intérêt aux autres territoires porté par le RAMA serait l'occasion d'offrir une alternative à la « prépondérance » girondine, bordelaise spécialement (actuellement, la moitié des adhérents est basé en Gironde).

Cependant, dans les Landes ou en Gironde, où peuvent exister des tensions, l'unanimité sur un représentant départemental risque d'être difficile.

D'autre part, aucun département ne dispose actuellement d'un coordinateur.

Enfin, travailler en commun entre les cinq conseils généraux et de la Région n'est pas une habitude, même si une première expérience est en cours (autour d'un projet sur les bandes numériques).

Les volets culture des contrats de pays » : une chance pour les musiques amplifiées en milieu rural ?

Globalement, à l'échelle de l'hexagone, un nombre croissant de personnes s'installent en milieu rural, à la recherche de qualité de vie, fuyant la congestion des villes. Ces « néoruraux » comme on les appelle (puisque les agriculteurs n'y sont plus les plus nombreux) ont tendance à souhaiter profiter des avantages de la ville à la campagne et sont notamment en attente d'une vie culturelle. L'accueil de ces nouveaux arrivants est primordial pour le développement ou le maintien du dynamisme de ces territoires ruraux.

En Aquitaine, le milieu rural, où vit un tiers de la population, représente 75 % du territoire. La région n'échappe donc pas à ce phénomène national, avec des contrastes selon les départements.

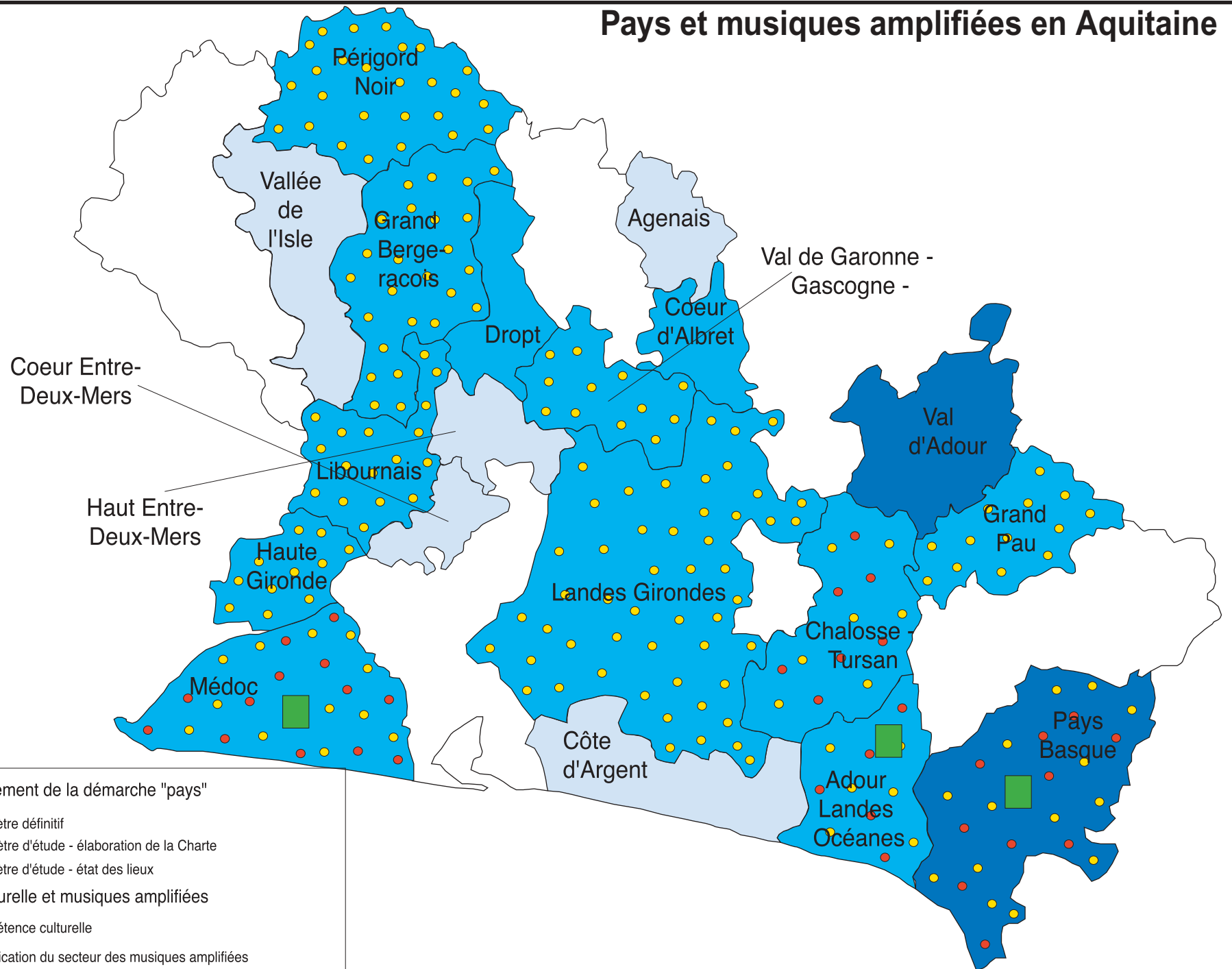
En Gironde, et dans les Pyrénées-Atlantiques, 3 habitants sur 4 vivent dans les agglomérations (Bordeaux, Pau, Bayonne), mais en Pays Basque, la rupture avec les zones montagneuses est importante, et une partie du Médoc (le Nord de la Gironde) subit un isolement. Dans le Lot et Garonne et en Dordogne, où près d'une personne sur deux vit à la campagne, la population a tendance à

vieillir, une vie culturelle plus forte pourrait être un facteur d'attractivité. Quant aux Landes, la demande des nombreux nouveaux arrivants, souvent jeunes (moins de 40 ans) concerne les activités culturelles.

La culture, soit au sein d'une commission spécifique, soit traitée au travers de commission tourisme ou loisirs, commence d'ailleurs à être un des axes de la construction de certains des pays de l'Aquitaine (cf. carte page suivante) : Chalosse Tursan, Begeracois, Haut Libournais. Pour certains, un représentant musiques amplifiées siège même au conseil de développement : Music'Action pour le pays du Médoc, LMA pour le pays Adour-Landes-Océane.

C'est pourquoi un outil comme le **bus rock**, tel qu'il existe en Gironde, pourrait sans doute être « exporté » dans d'autres départements, du moins temporairement, à titre de test. En effet, les besoins en lieux de répétition restent largement non couverts, il est d'ailleurs envisagé que le bus rock intervienne dans le Nord des Landes en août 2003, dans le cadre du festival de Luxey.

Pays et musiques amplifiées en Aquitaine



Etat d'avancement de la démarche "pays"

- Périmètre définitif
- Périmètre d'étude - élaboration de la Charte
- Périmètre d'étude - état des lieux

Politique culturelle et musiques amplifiées

- Compétence culturelle
- Identification du secteur des musiques amplifiées
- Représentant musiques amplifiées au Conseil de développement

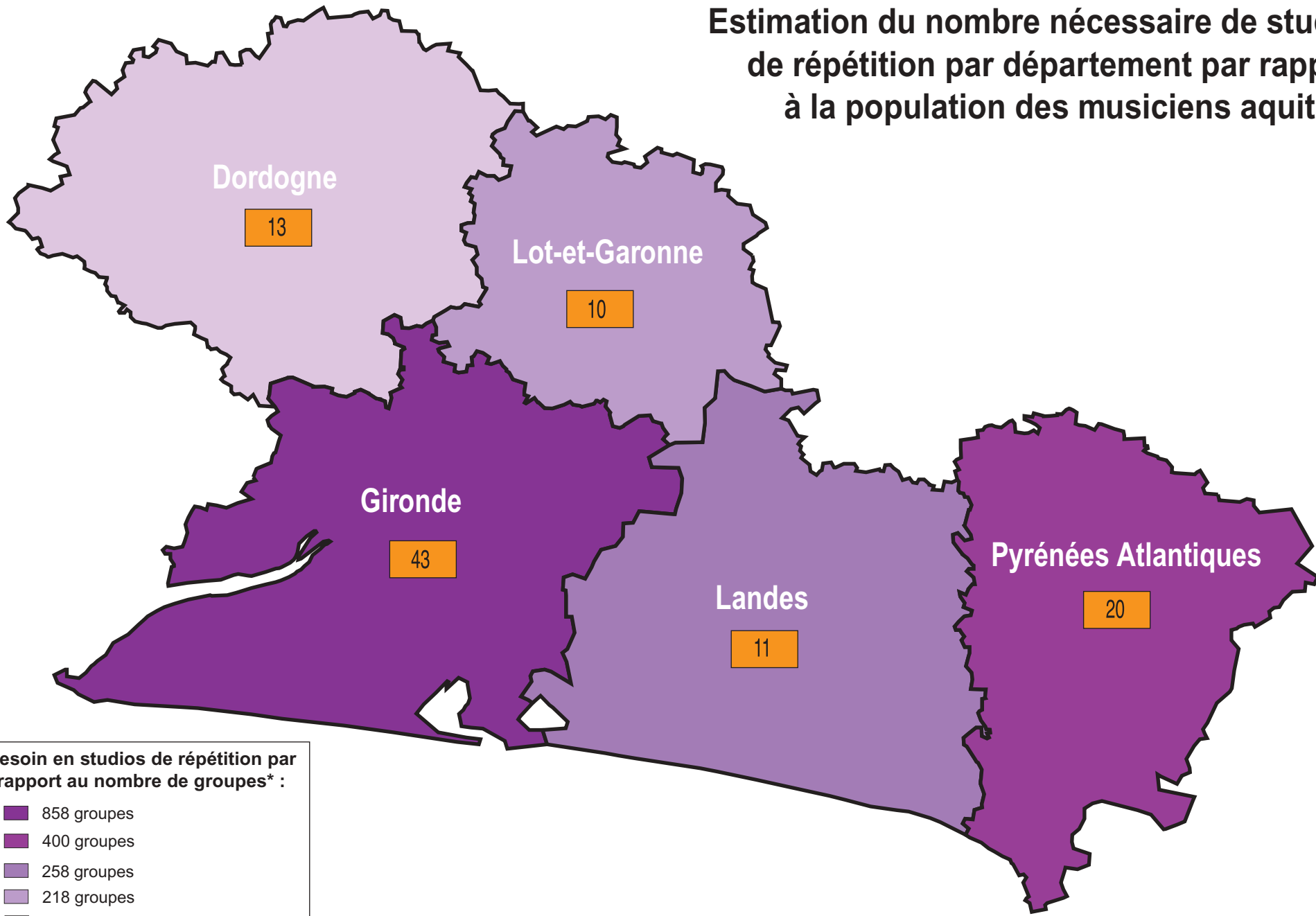
Un centre de ressources avec un axe « connaissance quantitative et qualitative des publics »

La plupart des collectes d'informations portent sur les structures d'offre, c'est d'ailleurs le cas de la présente étude qui, en l'absence de données fiables et exploitables n'a pu (au regret de l'équipe d'enquête) s'intéresser plus à la demande, et notamment tenter de mettre en rapport l'offre et la demande. Une telle démarche, axée sur les besoins des populations semble aujourd'hui une réelle nécessité, le secteur culturel ayant trop souvent fait l'économie de cet aspect pourtant inhérent à l'évaluation.

Ainsi, si le RAMA s'oriente sur la constitution d'un centre de ressources, la connaissance **qualitative** et quantitative des publics devrait être intégrée, avec le recours notamment de chercheurs en sciences humaines.

A titre tout à fait indicatif et « expérimental », nous proposons page suivante une projection du nombre de studios de répétition nécessaires eu égard à la population musicienne estimée.

Estimation du nombre nécessaire de studios de répétition par département par rapport à la population des musiciens aquitains



Besoin en studios de répétition par rapport au nombre de groupes* :

- 858 groupes
- 400 groupes
- 258 groupes
- 218 groupes
- 204 groupes

10 Besoin en studios de répétition

*Prospective sur la base de 1 groupe pour 1500 habitants et 1 studio pour 20 groupes.

Les passerelles avec la Région par le biais de l'OARA et du Festival des Lycéens

Il nous semble important que le RAMA maintienne sa présence au CA de l'OARA dont il est membre depuis 2 ans, dans une perspective de complémentarité. Le RAMA pourrait au contact de l'OARA élargir son réseau, en rencontrant notamment des représentants d'autres disciplines (théâtre, danse). Il pourrait d'autre part profiter de l'aura régionale de l'OARA et de sa mission officielle, le CA de l'OARA réunissant un grand nombre d'interlocuteurs-clés : Etat, Région, CDN, Scène Nationale, Rectorat...

L'OARA qui s'intéresse ponctuellement aux musiques actuelles/amplifiées depuis une dizaine d'années, notamment autour de la chanson avec l'opération Petits Plateaux, pourrait trouver là le moyen d'être connecté de façon plus approfondie à ce secteur vivant et donc très mouvant.

De même, il serait sans doute pertinent pour le RAMA de se rapprocher du Festival des Lycéens, événement qui rassemble chaque année plusieurs milliers de lycéens aquitains afin qu'ils présentent des projets artistiques (musique, théâtre...). Plusieurs structures membres du RAMA participent au Festival pour la sélection et la préparation des groupes. Une structure appartenant au RAMA, l'association LMA, est d'ailleurs chargée de la coordination des projets musique pour le Festival 2003.

Le RAMA, quant à lui, n'a pas encore réussi à trouver une place propre au sein du Festival des lycéens, bien que des contacts aient déjà eu lieu entre les deux entités. L'implication du RAMA dans le Festival des lycéens – selon des modalités qu'il convient de définir - nous semblerait pourtant tout à fait intéressante pour gagner en visibilité et en reconnaissance.

L'artistique : un « chantier à risques » ?

Un travail commun sur des groupes de musique, éventuellement prolongé par l'édition d'un outil d'information régional touchant le grand public, permettrait d'affirmer la dimension artistique du réseau. Toutefois, étant donné certains antécédents de concurrence, n'est-ce pas sur la question de l'artistique que l'entente risque d'être la plus difficile. Le réseau ne risquerait-il pas d'être perçu comme un prestataire de services de programmation par les institutions ?

D'autre part, ça induirait peut-être le renforcement de la « suprématie » bordelaise. En axant trop le réseau sur la professionnalisation des artistes aux dépens des amateurs, il existe un risque de moindre prise en compte de l'intérêt général. Si c'est exclusif, le réseau n'aura aucun rôle en matière de développement local.

Une dimension transrégionale et transfrontalière pour ouvrir l'Aquitaine ?

Réfléchir à donner une dimension interrégionale au réseau musiques actuelles permettrait d'éviter « l'entre-soi » aux acteurs Aquitains. D'autre part cela pourrait être l'occasion de s'associer le dynamisme de relais institutionnels hors région impliqués sur la question des musiques amplifiées.

Les projets européens, transfrontaliers (notamment avec l'Espagne) peuvent être stimulants, tout en offrant aussi des pistes de financement (axe ARC Atlantique), à condition que cela ne se fasse pas au détriment de la couverture des besoins au sein de la Région Aquitaine pour qui les retours doivent rester visibles et significatifs.

3•B Principales orientations sur la forme

A l'évidence, l'organisation d'un réseau, son fonctionnement, ses statuts influent sur son impact. Là encore, à partir des remarques des membres, mais aussi à la lumière des expériences des autres réseaux, nous avons identifié les points suivants comme étant importants à repenser :

• La clarté des missions confiées au coordinateur

Lorsque le cadre de travail est trop général, les initiatives prises ne correspondent pas toujours aux besoins prioritaires du réseau. Si dans le cas du RAMA, le coordinateur bénéficie d'un suivi régulier avec l'actuel président, il est sûr qu'une partie de son travail reste flou, reflet en cela - nous l'avons vu - de la position actuelle d'attente. Avec un projet mieux défini, le coordinateur jouera sans doute mieux son rôle de porte-parole.

• Le rôle du RAMA auprès des équipes ?

Certains réseaux associent les membres du personnel à certains chantiers (par exemple, commissions régisseurs techniques sur des actions de formation). De telles actions encouragent une meilleure appropriation du RAMA par les équipes (et non par son seul directeur).

• La fréquence et le lieu des réunions

Le rythme imposé d'un Conseil d'administration par mois ne semble pas répondre aux attentes des membres du RAMA. Cette fréquence est plus légère dans les autres réseaux (ou alors les membres ne sont pas si nombreux). De plus, certains réseaux organisent des réunions de travail qui ne sont pas systématiquement des CA. Il apparaît que les liens informels sont importants aussi dans la cohésion d'un réseau. Convaincu de l'importance de cette dimension de convivialité, le réseau RAOUL a même organisé un week-end de travail collectif à Londres, avec visites de salles de concerts, rencontres de professionnels anglais...

3•C Axes à court terme pour le réseau

Si l'objet de notre mission n'était pas de proposer un projet de réseau « clé en main », nous pouvons par contre suggérer un certain nombre d'axes de méthode pour aider le RAMA à réussir sa mutation :

— L'indispensable préalable nous **semble la rédaction collective d'un projet** avec des mots qui font sens pour tous (excluant les formes de jargon).

▮ *Compte tenu de la difficulté de l'exercice, le recours à un intervenant extérieur (spécialiste) est à préconiser. Si la demande nous en est adressée, nous pouvons conseiller quelques personnes du réseau d'OPALE.*

— Pour se donner les moyens d'avancer au contact d'idées neuves et de personnes nouvelles, il serait sans doute profitable d'**inviter les différents réseaux** cités aux prochains CA

— ▮ *Cette méthode semble réaliste et peu coûteuse.*

— Il faudrait également envisager **un plan de formation du coordinateur** en se renseignant sur les fonds disponibles au niveau de la formation professionnelle continue ou sur les possibilités d'intervention d'un cabinet-conseil susceptible de l'accompagner.

— Pour pallier au niveau de connaissance réciproque encore insuffisant entre les membres, nous suggérons d'encourager **la circulation du coordinateur**. Sans cette connaissance approfondie, les besoins de chacun ne seront pas bien perçus.

▮ *Il pourrait être envisagé que d'ici fin juin, chaque semaine, chaque structure adhérente à tour de rôle invite le coordinateur à passer au moins une journée complète en son sein.*

▮ *Dans le même ordre d'idée, on pourrait imaginer que les structures membres du RAMA invitent régulièrement le coordinateur à des réunions susceptibles d'accroître son niveau de compréhension de leurs réalités.*

— Initier prochainement **une manifestation autour des musiques amplifiées/actuelles**, en lien avec la Région (comme le prévoit le réseau Museau par exemple).

D'ici la rentrée 2003, on peut imaginer que le RAMA aura réussi à poser les fondations d'un projet de réseau, convaincant et réaliste avec des **objectifs** mieux **hiérarchisés**, des **moyens humains et un budget de fonctionnement du réseau évalués** en conséquence.

Ebauche de scénarios prospectifs et conclusion

A la fin de notre courte mission – une douzaine de semaines effectives – ; au vu du potentiel en termes de mise en réseau des structures musicales amplifiées/actuelles d'Aquitaine, nous en sommes arrivés à proposer au RAMA des axes de méthode et de contenu pour poser des fondements d'un nouveau projet. Nous avons lieu de croire que la « mise à plat » permise par cette étude pourrait susciter un regain d'investissement de la part des membres du RAMA

Ebauche de scénarios prospectifs

Si nous ne pouvons présager dès aujourd'hui de l'issue de cette démarche qui semble donc s'entamer aujourd'hui, car elle demande encore du travail pour aboutir et suppose la concertation avec les

partenaires, osons en conclusion nous risquer à quelques hypothèses prospectives, certaines volontairement poussées à l'extrême. Plusieurs scénarios pourraient en effet se dégager :

Axes du scénario 1

On passe du RAMA à une association de quelques professionnels de structures musiques amplifiées

- Une scission s'opère au sein du RAMA, un regroupement professionnel des directeurs de lieux de diffusion se crée (qui ne s'appellerait plus RAMA).
- Son objet est essentiellement la défense des intérêts de ses membres.
- Le budget est environ de 25 000 euros/an.
- Ses recettes proviennent essentiellement des cotisations (élevées) de ses membres.
- D'ici 2005, les lieux concernés mettent en place un groupement d'employeurs pour assurer le salaire d'un coordinateur à mi-temps.

Axes du scénario 2

Le RAMA joue le rôle d'un chaînon manquant à l'échelle de l'Aquitaine pour le secteur musiques amplifiées

- Un nouveau fonctionnement et des axes de travail répartis entre les membres permettent des groupes de travail efficaces.
- Une journée régionale dédiée aux musiques amplifiées/actuelles à destination notamment des élus est organisée par le RAMA (avec la collaboration et la participation de ses membres), afin d'aboutir à une meilleure identification auprès des partenaires publics. (On peut imaginer le programme fictif suivant : présentation du bus-rock, ateliers de pratiques proposés par des membres du RAMA, conférence sur les musiques électroniques, présentation du label Winter & Winter...).
- Le nombre d'adhérents augmente progressivement, une place est trouvée pour des collectifs de structures, représentant des territoires (contrats de pays, pourquoi pas certains départements).
- Cependant, le RAMA n'a pas de velléité d'exclusivité ni de mission implicite de « filtre à subventions ».
- Un agent de développement, expérimenté et reconnu, est embauché sur la base d'un mi-temps au départ, aux côtés de l'actuel coordinateur pour contribuer à sa formation, l'assister notamment dans les contacts stratégiques.
- Le budget avoisine les 80 000 euros d'ici 2 ans.

Axes du scénario 3

Le RAMA transformé en superstructure ?

- Il est décidé de donner au RAMA rapidement une envergure conséquente.
- Des antennes sont créées dans chacun des 5 départements d'Aquitaine, le RAMA devient antenne Printemps de Bourges, organise une tournée Découvertes avec la FNAC...
- Il reçoit directement une enveloppe globale de la Région et de la DRAC qu'il redistribue aux structures musicales amplifiées adhérentes
- Dès 2004, le RAMA s'étoffe et embauche trois autres permanents.
- Le budget annuel est supérieur à 200 000 euros.

Conclusion

Par cette sorte de démonstration par l'absurde, notre intention est de **dégager les échelles et les rythmes de développement les plus plausibles.**

Dans le cas du **scénario 1**, si l'émergence d'une entité professionnelle visant à servir surtout les intérêts de ses membres pourrait avoir sa pertinence, elle aurait des difficultés à rencontrer les intérêts des politiques publiques.

Le scénario 3 pêche par son ambition disproportionnée. Le RAMA en arriverait à se substituer à certaines fonctions des lieux, alors qu'un réseau est censé les compléter. La situation actuelle manque à notre sens de maturité pour aller aussi loin. D'autre part, rappelons que si la Fédurok gère aujourd'hui un budget voisin des 230 000 euros et une équipe composée de plusieurs permanents, elle existe depuis plusieurs années et représente une cinquantaine de lieux dédiés aux musiques amplifiées sur le territoire national. Elle est par ailleurs considérée comme un interlocuteur représentatif par de nombreuses institutions et organismes professionnels.

Le scénario 2 semble être le plus pertinent en termes de montée en charge progressive. Le recrutement d'un « **développeur expérimenté** » serait l'occasion au-delà du projet – dont le contenu reste à fixer –, d'avoir une personnalité capable de jouer un rôle de rassembleur.

Cependant, pour que cette version du RAMA devienne réalité, la concertation avec les pouvoirs publics est bien entendu l'indispensable préalable. Il nous semble opportun de nous faire ici l'écho d'une attente forte exprimée par la majorité des acteurs de terrain envers les institutions quant à un affichage plus clair en termes d'**objectifs de politiques publiques régionales**, en termes d'**interlocuteur disponible**, et non seulement en termes d'enveloppes financières.

Porteuses d'enjeux de société forts⁶ – pratiques amateurs, vitalité de la création artistique, lien social, dynamisation des territoires –, les musiques amplifiées appelle en Aquitaine à la création d'un outil actuellement manquant, **un outil d'envergure régional dédié aux musiques amplifiées**, représentatif d'une partie significative du secteur, intimement lié à l'intérêt général et donc aux politiques publiques.

⁶ Lire à ce sujet l'extrait d'ouvrage en annexe.

ANNEXES

Personnes consultées

Interlocuteurs départementaux

LANDES

Didier VALDES (Directeur AMAC)
Karine BOEKLAGE (Programmatrice AMAC)
Jean-Louis CABANACQ (Président AMAC)
Stéphane GRECO (Directeur LMA)
Olivier MATHIOS (coordinateur pédagogique LMA)
Xavier BONNOT (Président LMA)
Alain BONTE (Directeur ENMDL)
Mario GACHIS (Responsable secteur musiques actuelles ENMDL),
Fabien OLMICCIA (ADAM Landes)
Marilyne PERRON (Chef de cabinet maire de Mont-de-Marsan)
Christophe ARRONDEAU (Directeur du pays Adour-Landes-Océanes)
Angélique DANE (pays Chalosse Tursan)
Frantz DELPLANQUE (Directeur service culturel du Conseil général des Landes)
Laurent TACHON (Président de RDC)
Nathalie GUERIN (Présidente Collectif PQ)
Anna GARDELLE (Chargée de communication MUSICALARUE)

DORDOGNE

Sylvain SOUMAY (Président du Collectif 24)
Cédric BLAZANSKI (coordinateur de l'Institut Musique Rock)
Guy GARCIA (directeur du Réservoir)
Jean-Jacques DIDIER (coordinateur des pratiques amateurs au Réservoir, ancien membre actif du Collectif 24).
Jean Luc DELORD (directeur de ADAM 24)
Patrick VACHIA (directeur d'Overlook)
Delphine BARBUT (coordinatrice des interventions en milieu scolaire à l'Ecole Nationale de Musique de la Dordogne - ENMD)
Francis CELERIER (directeur pédagogique intérim de l'ENMD)
Georges GAUTRON (Directeur Général Adjoint au service culture et éducation du Conseil Général de la Dordogne)
Marc LETURGIT (maire adjoint à la jeunesse et à la vie associative de la ville de Bergerac)
Evelyne PLAZZI (responsable du service jeunesse et vie associative de la mairie de Bergerac)
Sylvie LAURENT SAUVAGE (Maire adj. à la Culture de Périgueux)
Cécile LAFERRE (membre de l'association Assaut Rock)
M. CATTIAUX (directrice pays du Grand Bergeracois)

Nicolas DUBOIS (président de l'association Virus)

Cécile LAFERRE (pays de Périgord Noir)

LOT-ET-GARONNE

Frédéric POLETTI (coordinateur culturel de l'association Staccato)

Bruno BOSNET (administrateur AMAC)

Stéphanie GEMBARSKI (directrice de l'ADEM-Florida)

Maria GARROUSTE (élue du canton de Penne d'Agenais au Conseil Régional)

Nadège LAUZANNA (adjoindte à la culture de la mairie d'Agen)

Patrice COLLIER (animateur socio-culturel de la mairie de Bajamont)

Joël LANNE (agent de développement culturel de la communauté de communes des deux Séounes)

PYRENEES-ATLANTIQUES

Thierry AMBROSINI (DAC du Conseil Général)

Olivier PETERS (Ampli)

Frédéric FOURNES (chargé du développement culturel de l'agglomération de Pau)

Fabrice GIANNERINEI (Radio Oloron)

Pierre BOEUF (Ville d'Oloron)

Frédéric VELEZ (directeur de Ebaki)

Cédric BERNADOT (musicien intervenant à Ebaki)

Sylvie REBIERRE BOUDINET (contrat de ville BAB)

M. ROUBIEN (contrat de ville BAB)

Marie-Christine WIBAUD (Centres Musicaux Ruraux)

David GALLET (Directeur Lanetik Egina)

Maidier (Piztu)

M. CAZENAVE, M. CLAVET, M. POETZ (ville de Biarritz)

Thierry BISCARI (association Garazikus)

Bernard ARRABIT (maire de Saint Martin d'Arrossa)

GIRONDE

Didier ESTEBE (Directeur Krakatoa)

Fred LACHEZ (Directeur Music'Action)

Alexandre AUCH (Directeur Zoobizarre)

Hélène PERRET (Chargé de développement Zoobizarre)

Eric ROUX (Directeur Barbey)

Patrice DUGORNAY (Directeur AREMA)

Francis BAJON (Président AREMA)

Philippe SAINTLOS (Responsable Génération Mix)

Laurent MARTINI (Directeur CIAM)

Patrick DUVAL (Directeur Musiques de nuit)

Stéphane BLANCHON (Chargé de mission Politique de la ville et relations internationales, Musiques de nuit)

François MERVEILLAN (maire de Casseuil)

Grégory MALIJENOVSKY (centre culturel de Pauillac)

Jean BANDERIER (Directeur MAP)

Franck DIJEAU (Directeur Keyboard Class)

David NEGRE (Coordinateur PAMM)

Philippe PERES (Coordinateur musiques actuelles ABC)

David PERNOLLET (Directeur Cabinet du Docteur Larsene)
Sébastien (Association Upa Rau)
Jean-François POUPET (responsable Bus Rock Barbey)
Mr ROUSHALEOU (coordinateur pays Landes Gironde)
Martine NOVERRAZ (directrice pays du Médoc)

Philippe SANCHEZ (pays Haut Entre deux Mers)
Régine SAU (pays Haute Gironde)
Caroline BUFFON (pays du Haut Libournais)
Stéphane GAUTHIER (Directeur service culturel du CG 33)
Roselyne PARIS (IDDAC, Conseil Général 33)

Interlocuteurs régionaux

Marco FRANCHI (responsable mission jeunesse Conseil régional – Festival des lycéens).
Yves RAIBAUD (Professeur associé Université Bordeaux III, Directeur de l'Ecole de Musique de Blanquefort).
Claude MELLIER (Groupe Inter Assemblée Culture, Conseil Régional Aquitaine)
Serge TROUILLET (directeur actuel OARA)

Joël BROUCH (futur directeur OARA)
Jean-Pierre HAUFERT (direction du service politique de la ville de la Région)
Dominique CROZAT (maître de conférence de géographie, Université Bordeaux III)

Personnes ressources

Saty MANE (Coordinatrice réseau RAOUL - Nord - Pas de Calais)
Pascale SEVERAC (Coordinatrice réseau UDCM - PACA)
Arnaud MONNIER (Président RIF – Ile-de-France)
Thierry DUVAL (Directeur Cry pour la musique)
Céline COUTABLE (coordinatrice COMBO 95)

Gilles GAUTIER (Président Museau – Champagne-Ardenne)
Stéphane HEUVELIN (Directeur du VIP – Saint-Nazaire)
Philippe BERTHELOT (Directeur Fédurok, ancien directeur du Florida).

Rappel des enjeux liés aux musiques actuelles/amplifiées

Extrait de Créer un studio de répétition, un guide adapté à la diversité des pratiques musicales, réalisé par Opale (Réjane Sourisseau) et édité en février 2003. Il est disponible auprès de Domaine Musiques (au 03 20 63 65 80) et en version web sur <http://www.culture-proximite.com/public/guide>.